



RAPPORT ANNUEL 2022

CTC

Comité Professionnel de Développement Économique Cuir Chaussure Maroquinerie Ganterie

2022, UNE ANNÉE REMARQUABLE

Si l'année 2022 commença sous la menace d'une reprise de la pandémie, elle se conclut une nouvelle fois, après 2021, par d'excellents résultats : en fait les meilleurs résultats de toute l'histoire de CTC.

Plusieurs facteurs ont contribué à de telles performances : la reprise initiée en partie en Asie, mais aussi en Amérique et en Europe, marchés clés pour la maroquinerie dont la dynamique entraîne notre filière, a permis une collecte record de la Taxe Fiscale Affectée, qui progresse de 32% par rapport à 2021 et atteint 18 859 k€. Les activités privatives de CTC ont aussi bénéficié de cette reprise et ont progressé de 11,7% par rapport à 2021 atteignant en consolidé un total de 19 691 k€ malgré un premier semestre marqué par la poursuite de la politique zéro-Covid en Chine et des fermetures complètes sur certaines périodes à Shanghai et Dongguan, principaux sites d'exploitation de CTC en Chine. Au total, les ressources consolidées de CTC atteignent 39 240 k€, soit une progression de 21,5% par rapport à 2021.

Cette croissance a été accompagnée par une hausse de la rentabilité démontrant une bonne maîtrise des charges : l'EBE du groupe atteint 9 265 k€, soit une marge brute d'exploitation de 23,6%, tandis que le résultat net consolidé se situe à 4 495 k€, après constitution d'une provision pour fonds dédiés, permettant le financement pluriannuel de programmes de subventions, à hauteur de 2 144 k€.

Ces résultats plus que satisfaisants montrent la validité de notre modèle d'exploitation centré sur la poursuite des missions fondamentales de CTC. Nous sommes le CPDE de la filière qui soutient le développement de ses entreprises, tant par la distribution de subventions que par des actions directes. Nous faisons fonction de CTI en menant des projets collectifs de R&D et en participant aux comités de normalisation concernant nos entreprises. Dans le cadre de nos activités privatives, nous offrons en France des prestations de formation et de conseil reposant sur les savoir-faire de CTC, et nous proposons des laboratoires d'analyses et de tests en France, en Asie et, à travers un partenariat, en Italie ; enfin, nous sommes bureau de certification pour les produits relevant de notre filière vendus sur les marchés de l'Union européenne et de Grande-Bretagne.

Traditionnellement, la distribution de subventions dans le cadre de projets collectifs, activité centrale de notre rôle de CPDE, portait sur le financement d'opérations de promotion en France et à l'étranger, principalement sous forme de participations à des salons. En 2022, après la période Covid-19, un retour important de ces opérations a eu lieu. Néanmoins, comme les années précédentes, de nombreux abandons de projets ont été annoncés, ce qui a généré un déficit d'utilisation des budgets de subvention, que nous appelons le retour à la masse. En 2022, ce retour à la masse s'est élevé à 1 120 k€. Mais grâce aux mécanismes de réallocation en cours d'année des budgets non utilisés par la Commission de Développement Économique, 1 557 k€ sous forme de nouvelles subventions ont pu être redistribués. Ces réallocations ont porté sur de nouvelles opérations : marketing digital, transition numérique, labellisation volontaire ou encore la RSE. Ces nouvelles opérations attirent un nombre croissant d'entreprises.

L'activité de R&D que nous exerçons pour des projets collectifs bénéficiant à toute la filière a continué de se développer en 2022, particulièrement sur les deux axes majeurs du Contrat d'Objectifs et de Performance signé en 2019 pour la période 2020-2023 avec le ministère de l'Industrie. Ce sont d'une part les travaux sur l'usine du futur, avec toutes les perspectives de robotisation et de numérisation des processus de fabrication, d'autre part le développement durable, que le vote de nouvelles lois (AGEC en particulier) et de réglementations européennes rendent d'autant plus indispensables.

Nous avons aussi en 2022 substantiellement renforcé les équipes qui travaillent sur ces sujets par des recrutements importants, qui nous ont permis de répondre aux interrogations de nos entreprises membres.

La reprise économique s'est traduite par une stabilité de notre réseau d'entreprises membres, passé de 820 fin 2021 à 828 fin 2022. La dynamique des équipes de CTC a également permis d'augmenter de près de 4% le nombre d'actions réalisées. Ainsi, plus de 78% des entreprises membres ont fait appel durant l'année aux services de CTC, pourcentage très favorable confirmé par l'évolution des autres indicateurs de satisfaction décrite dans ce rapport.

Dans le contexte d'une reprise généralisée de l'activité économique globale, nos activités privatives ont progressé de façon très significative. En France, nos activités de formation et de conseil ainsi que de certification ont progressé de 17,2% entre 2021 et 2022, tandis que les activités d'analyse profitaient largement, après un premier semestre difficile, de la reprise économique, permettant ainsi à l'ensemble de nos activités privatives françaises de progresser de 18,8%. Là encore, notre modèle stratégique se trouve validé : nous avons pu répondre aux besoins très forts de recrutement de la filière, particulièrement de la maroquinerie, ainsi que de modernisation des outils industriels, avec une offre de services qui s'appuie sur tous les savoir-faire de CTC.

En Asie, si le dynamisme de l'économie chinoise repartie bien avant l'Europe a bénéficié à nos filiales, elles ont souffert des fermetures décidées au titre de la politique zéro-Covid : si le chiffre d'affaires de CTC Shanghai a progressé de 3,8% en €, il est en diminution de 8% en US\$, du fait de ces contraintes. Néanmoins, le résultat net est positif à 1 150 k€, avec une marge nette très satisfaisante de 12,6%. Le même phénomène se manifeste dans notre filiale de Hong Kong qui a souffert de la baisse de l'activité du secteur mode : le chiffre d'affaires en \$HK baisse de 7% mais la rentabilité reste positive avec une marge nette de 19,5%. À noter que notre filiale CTC Vietnam voit son chiffre d'affaires progresser de 68%, avec une marge nette à 24%, montrant qu'elle commence à bénéficier du transfert d'implantations industrielles de Chine au Vietnam.

La santé financière de CTC est excellente avec un bilan net de dettes financières, une trésorerie consolidée à fin 2022 de 29 750 k€ et des provisions pour fonds dédiés à hauteur de 3 807 k€.

En conclusion, l'année 2022 a été une excellente année pour CTC. Cela n'a été rendu possible que par le dévouement et la compétence de toutes ses équipes, auxquelles, au nom du conseil d'administration, je tiens à rendre hommage et à exprimer tous nos remerciements pour le travail accompli.



Patrice Mignon, Président du conseil d'administration

4

PAGE

À PROPOS DE CTC

- P. 4 MIEUX NOUS CONNAÎTRE
- P. 6 GOUVERNANCE
- P. 8 DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS

10

PAGE

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- P. 14 Normalisation, certification, labellisation
GARANTIR LA CONFORMITÉ DES PRODUITS
- P. 18 Innovation et expertise industrielle
PROMOUVOIR L'INNOVATION
- P. 26 Veille et diffusion d'information
TROUVER UNE INFORMATION
- P. 28 Gestion des savoir-faire
TRANSMETTRE L'EXPERTISE MÉTIER
- P. 30 Prospective mode et design
DÉCRYPTER LES TENDANCES
- P. 32 Aide à la création d'entreprises
ACCÉLÉRER LES ENTREPRISES ÉMERGENTES (ADC)
ENCOURAGER LE MADE IN FRANCE (FDL)
RECHERCHER DES FINANCEMENTS
- P. 36 Promotion de la filière en France et à l'international
ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES

42

PAGE

ACTIVITÉ PRIVATIVE

46

PAGE

RAPPORTS FINANCIER ET SOCIAL

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

CTC, 1 entreprise, 2 activités

CTC a été créé en 1899 sous la forme d'un centre de recherche sur la peau brute, puis a évolué vers un centre d'expertise pour les industries du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie, et plus généralement de l'équipement de la personne.

Issu en 2008 de la fusion entre un Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE), un Centre Technique Industriel (CTI) et le bureau de style de la filière cuir, **CTC est le point d'appui naturel** pour l'ensemble du secteur français du luxe, du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie.

En qualité de Comité Professionnel de Développement Économique (CPDE), CTC est chargé d'une **mission d'intérêt général**, ayant pour objet de promouvoir les progrès techniques, de contribuer à améliorer la compétitivité, de concourir à la préservation de l'emploi et à l'équilibre de la balance des paiements, au profit des industriels du cuir, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie. Les travaux réalisés dans le cadre de cette activité collective se déclinent autour de **sept grandes missions**. Le déploiement de ces divers services est exclusivement réservé aux entreprises membres de CTC et financé par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir, que CTC collecte.

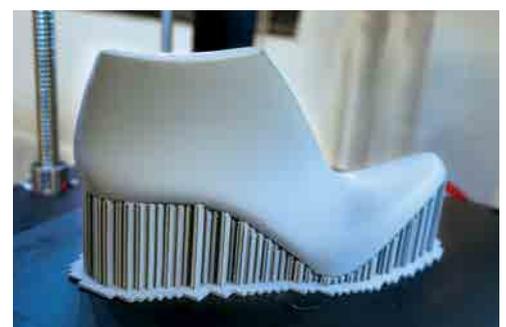
En parallèle, CTC exerce en France et à l'international **une activité de prestataire de services**, l'activité privative de CTC, à destination des entreprises commercialisant des accessoires ou des vêtements pour les marchés de la mode, du luxe, du sport, de la distribution et des EPI (Équipements de Protection Individuelle). Ces prestations comprennent du contrôle qualité (audit, inspections, essais physiques, analyses chimiques et certification marquage CE), mais aussi des prestations de conseil et de formation.

CTC, 2 activités, 1 offre unique

CTC a su évoluer de l'expertise technologique cuir, chaussure, maroquinerie, ganterie, à la commercialisation de services à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, CTC propose une **offre de solutions globale** incluant des services et prestations à la carte, adaptée aux besoins et organisations de ses clients, quels qu'en soient le profil et la spécificité.

L'offre de CTC englobe l'ensemble des prestations nécessaires à la conception, à la fabrication, au sourcing et à la distribution, qu'il s'agisse de matières premières telles que le cuir ou le textile, de composants tels que des pièces métalliques, ou de produits finis tels que les chaussures, les sacs, les gants ou les vêtements.

CTC est aujourd'hui sans conteste l'**institut technologique de référence** pour le secteur français de la maroquinerie, de la chaussure, de la ganterie et de la mode cuir.



Nos objectifs

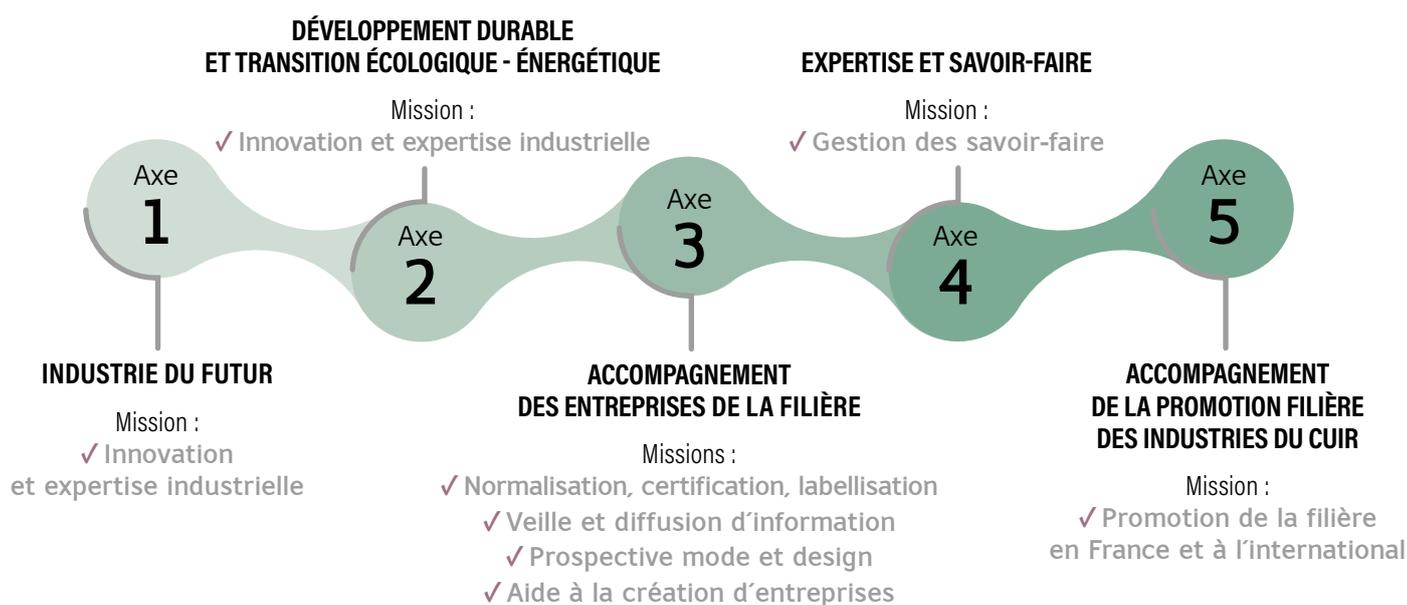
Des **objectifs ambitieux** ont été précisés dans le contrat d'objectifs et de performance (COP) de CTC élaboré en 2019.

Le COP est l'outil principal de mise en œuvre de la stratégie de CTC. Préparé en étroite collaboration avec les fédérations professionnelles, il est validé par le conseil d'administration et signé tous les quatre ans avec les pouvoirs publics. Il décrit les enjeux des différents secteurs industriels et présente les actions prioritaires à entreprendre par CTC pour contribuer à **l'amélioration de la compétitivité** des industries de la filière cuir.

Le COP 2020-2023 de CTC a été conçu sur la base d'un déplaçonnement de la Taxe Fiscale Affectée (TFA) et d'un taux de TFA de 0,145%. Il s'organise autour de **cinq axes stratégiques** dans lesquels se déclinent les **sept missions d'intérêt général** de CTC.

Un des challenges de CTC en tant que pilier technologique au service de la filière cuir française est de mettre en œuvre un ensemble d'actions permettant d'apporter une réponse fiable et qualitative au plus grand nombre d'entreprises, quels qu'en soient la taille et le profil.

AXES STRATÉGIQUES DE CTC



Nos engagements RSE

Depuis plus d'un demi-siècle, CTC accompagne les entreprises dans la réduction de leur impact sur l'environnement. Les démarches ont commencé dans les années 70 avec la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. CTC a alors contribué à la conception de nombreuses stations d'épuration pour le traitement des effluents de tannerie. Au delà de l'apport de solutions dans tous les domaines du développement durable, la filière doit encore relever des défis, dont le réchauffement climatique et la consommation de ressources. Ainsi, transition écologique et énergétique ont été intégrées à notre COP 2020-2023 et font partie des enjeux prioritaires de CTC, qui a fortement augmenté les moyens alloués à ces thématiques.

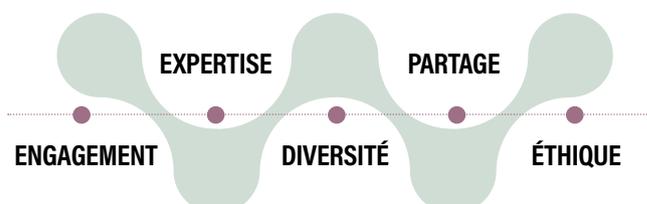
Au quotidien, nos équipes s'engagent auprès des industriels pour les guider dans la mise en place de pratiques responsables. Nous proposons à nos membres et clients, en collaboration avec les fédérations professionnelles et le Conseil National du Cuir, des actions significatives autour de la RSE. Ces actions, nombreuses en 2022, se déclinent sous différentes formes : sensibilisation, diagnostics, conseils, publications, subventions, formations, webinaires, séminaires, groupes de travail, etc. Elles concernent toutes les expertises de CTC : matériau cuir, innovation, développement durable, mode et produits finis.

Dans un souci d'exemplarité, nous avons également mis en place une démarche interne visant à appliquer au sein de CTC les mêmes objectifs que ceux de la filière.

Nos valeurs

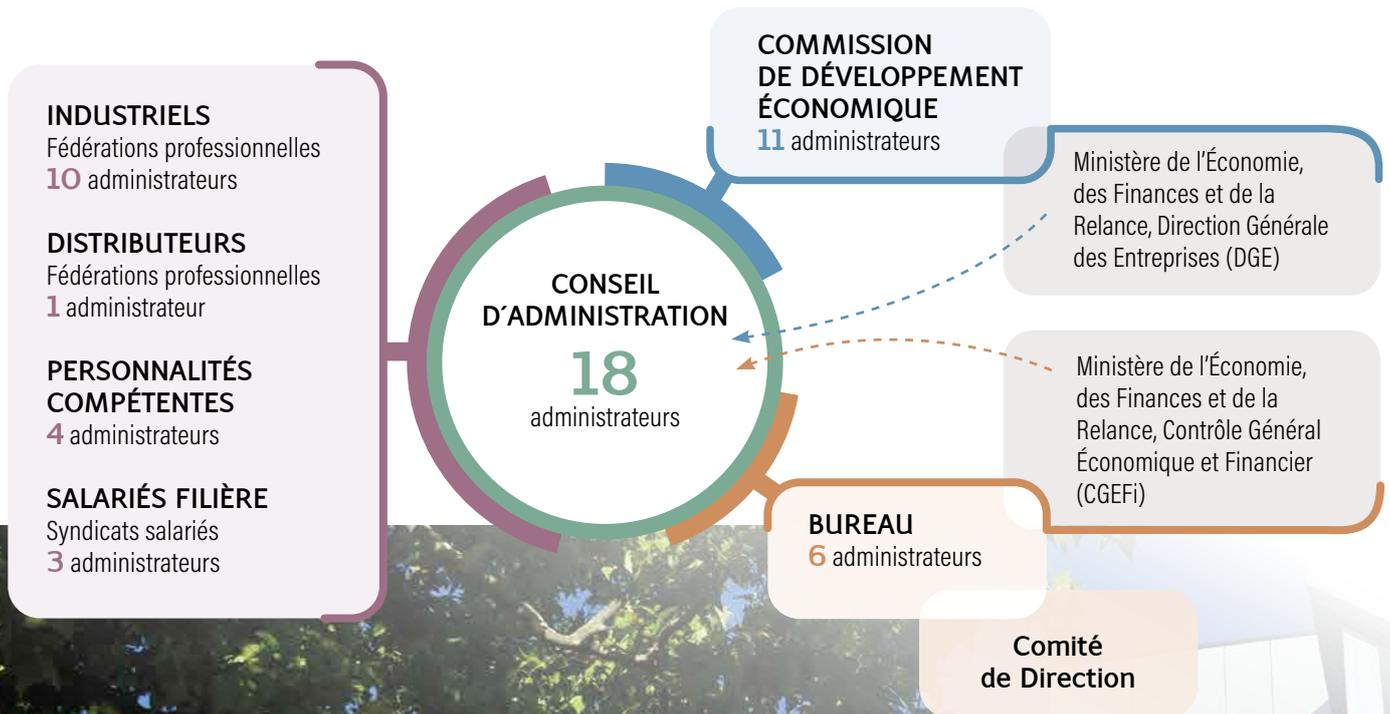
Les valeurs de CTC, au nombre de cinq, sont ancrées dans la culture de l'entreprise et perdurent indépendamment des évolutions stratégiques et du contexte économique. Elles sont considérées comme une grande force pour répondre aux défis qui nous challengent.

Elles constituent un outil de pilotage solide qui fait partie intégrante du succès de nos missions.



GOUVERNANCE

CTC, CPDE (COMITÉ PROFESSIONNEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE) DE LA FILIÈRE CUIR, CHAUSSURE, MAROQUINERIE, GANTERIE, EST ADMINISTRÉ PAR DIVERSES INSTANCES PERMETTANT À LA FOIS LA REPRÉSENTATION DES ENTREPRISES, DE LEURS FÉDÉRATIONS ET DES SALARIÉS DE LA FILIÈRE, AINSI QUE LEUR IMPLICATION DANS LES PROCESSUS DE DÉCISION.



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de CTC a été élu pour une durée de trois ans en date du 25 septembre 2020 ; il est composé de **18 administrateurs**, au lieu de 26 lors du mandat précédent. Il se réunit au moins deux fois par an pour définir la stratégie, valider le budget et approuver les comptes annuels de CTC. Le conseil d'administration a élu **Patrice Mignon**, président de CTC.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

11 administrateurs représentent les **fédérations professionnelles** (Fédération Française des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Fédération Française de la Ganterie, Union des Distributeurs en Chaussures, Conseil National du Cuir) et **3 administrateurs** siègent au titre des **représentants des syndicats** du personnel technique de la filière cuir (CFDT, CGT, FO). Enfin, **4 administrateurs** sont **choisis directement par le ministre de l'Économie et des Finances** en tant que personnalités compétentes.

LES ADMINISTRATEURS DE CTC au 31 décembre 2022

Au titre des représentants des personnalités proposées par les syndicats professionnels :

- **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir - **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux, SVA Jean Rozé - **Régis Feuillet**, Fédération Française de la Chaussure - **Carole Fuchs**, Louis Vuitton Malletier - **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie, Gainerie 91 - **Sébastien Hervé**, représentant la CFDT - **Marie Hiriart Carriat**, Tannerie Rémy Carriat - **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau - **Cécile Laval**, Groupe Fleurus - **Gaelle Presles**, représentant la CGT - **Christophe Rohart**, représentant l'Union FO - **Jacques Royer**, Union Française des Distributeurs, Importateurs, Exportateurs en Chaussures, Groupe Royer - **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie, Lesdiguières-Barnier - **Jérôme Verdier**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

Au titre des représentants des personnalités choisies en raison de leur compétence :

- **Robert Ameteau**, Comptoir des Viandes du Centre Ouest - **Catherine Hélaine**, Arche - **Laurence Quelier**, Hermès Sellier - **Patrice Mignon**, personnalité compétente pour le secteur de la maroquinerie et président du conseil d'administration.

Jean-Pierre Gualino est président honoraire pour le mandat en cours, au regard de l'action qu'il a menée en tant que président de CTC de 2008 à 2020.

Le bureau au 31 décembre 2022

Au sein du conseil d'administration, **6 administrateurs** sont élus par leurs pairs pour composer le bureau, qui comprend le président du conseil d'administration, le premier vice-président et 4 vice-présidents.

LES ADMINISTRATEURS DU BUREAU au 31 décembre 2022

Président : **Patrice Mignon**

Premier vice-président : **Arnaud Haefelin**, Fédération Française de la Maroquinerie

Vice-présidents : **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir - **Christophe Dehard**, Fédération Française des Cuirs et Peaux - **Régis Feuillet**, Fédération Française de la Chaussure - **Jérôme Verdier**, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

La commission de développement économique

Cette commission (CDE) est également composée d'administrateurs. Elle comprend les **11 membres** représentant les fédérations professionnelles. Elle se réunit au moins deux fois par an et élit un président et un vice-président. Elle a la responsabilité de la gestion de la Taxe Fiscale Affectée (TFA), ainsi que de l'attribution des nouvelles subventions octroyées aux entreprises et aux fédérations.

LES ADMINISTRATEURS MEMBRES DE LA CDE au 31 décembre 2022

Président : **Régis Feuillet**, Fédération Française de la Chaussure

Vice-président : **Jean Strazzeri**, Fédération Française de la Ganterie, Lesdiguières-Barnier

Membres : **Frank Boehly**, Conseil National du Cuir - **Christophe Dehard**, FFPC, SVA Jean Rozé - **Carole Fuchs**, Louis Vuitton Malletier - **Arnaud Haefelin**, FFM, Gainerie 91 - **Marie Hiriart Carriat**, Tannerie Rémy Carriat - **Anne-Céline Humeau**, SA Humeau Beaupreau - **Cécile Laval**, Groupe Fleurus - **Jacques Royer**, UDIC, Groupe Royer - **Jérôme Verdier**, FFTM, Mégisserie Alran SAS, Tannerie Arnal SAS.

Les ministères

Ces trois instances (conseil d'administration, bureau et commission de développement économique) se réunissent en présence des représentants de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et des représentants du Contrôle Général Économique et Financier (CGEFI).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE, DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES (DGE)

Service de l'Industrie - Sous-direction des Industries de Santé, Biens de Consommation et Agroalimentaire

- **Romain Bonenfant**, Chef du service de l'industrie - **Michel Rao**, Sous-directeur industries de santé, biens de consommation et agroalimentaire - **Astrid Even**, Directrice de projets mode, luxe et biens de consommation - **Laure Boulanger**, Chargée de mission "biens de consommation" cosmétiques, cuir, jouets, lunettes, CBD.

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Contrôle Général Économique et Financier (CGEFI)

- **Isabelle Amaglio-Terisse**, Cheffe de mission - **Line Hoang**, Contrôle général.

À propos de CTC

DES FEMMES ET DES HOMMES ENGAGÉS

DÉPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022, CTC GROUPE EST DIRIGÉ PAR FRANÇOISE NICOLAS, PREMIÈRE FEMME DANS L'HISTOIRE DE CTC À OCCUPER CE POSTE. CETTE NOMINATION A INDUIT UNE NOUVELLE ORGANISATION QUI SE STRUCTURE AUTOUR DE SEPT DIRECTIONS SPÉCIFIQUES ET S'APPUIE SUR L'EXPERTISE DE 350 COLLABORATEURS BASÉS EN FRANCE OU À L'INTERNATIONAL.

PRÉSIDENTE
Patrice MIGNON



DIRECTION GÉNÉRALE
Françoise NICOLAS



DIRECTION
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE
Magali BORNARD



DIRECTION
INFORMATION
ET COMMUNICATION
Bénédicte VERMERIE



DIRECTION
FORMATION ET GESTION
DES SAVOIR-FAIRE
Thierry VOISIN



DIRECTION
INNOVATION
TECHNOLOGIQUE
Cédric VIGIER



DIRECTION
MÉTIERS ET
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
Thierry PONCET



DIRECTION
TECHNIQUE,
NORMALISATION
ET CERTIFICATION
Jean-Claude CANNOT



DIRECTION
DÉVELOPPEMENT
ET INTERNATIONAL
Jean-Luc CHAVEROT

➤ DIRECTION GÉNÉRALE

Françoise Nicolas, Directrice générale

Assistante de direction / Anita Revel / 04 72 76 10 10 / arevel@ctcgroupe.com

- SUBVENTION ET FINANCEMENT DE L'INNOVATION :
Catherine Dodet / 04 72 76 14 81 / ctcsbventions@ctcgroupe

- GUCIHET UNIQUE :
Maëva Coureux / 04 72 76 10 10 / guichet unique@ctcgroupe.com

➤ DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Magali Bornard, Directrice

Cette direction s'occupe de la collecte directe de la Taxe Fiscale Affectée (TFA) auprès des entreprises membres établies en France, ainsi que du paiement des subventions aux entreprises. Elle assure le suivi des évolutions au sein de la filière, qu'il s'agisse des schémas économiques ou de la création de nouvelles structures, afin de mieux connaître les membres CTC et d'être en mesure de leur présenter les services qui leur sont réservés.

- COMPTABILITÉ : 04 72 76 10 10 / comptabilite@ctcgroupe.com

- TAXE : 04 72 76 10 10 / ctctaxe@ctcgroupe.com

➤ DIRECTION INFORMATION ET COMMUNICATION

Bénédicte Vermerie, Directrice

Cette direction collecte des informations qu'elle dispatche aux entreprises par le biais de notre centre de documentation, de nos publications et ouvrages, et de nos sites web. Elle englobe le marketing digital, la création print et webdesign, la veille et l'information, et les relations avec nos membres et clients. Elle est garante de l'image de marque, vient en support pour communiquer et diffuser une information pertinente auprès de notre écosystème : institutionnels, partenaires commerciaux, industriels, etc.

- DOCUMENTATION ET GESTION DES CONNAISSANCES :
Agathe Chauplannaz / 04 72 76 10 10 / achauplannaz@ctcgroupe.com

- RELATION CLIENTS : Claire Batissat / 04 72 76 10 15 / em@ctcgroupe.com

➤ DIRECTION FORMATION ET GESTION DES SAVOIR-FAIRE

Thierry Voisin, Directeur

Cette direction accompagne le développement des compétences ainsi que la pérennisation des expertises, qui sont des facteurs de succès pour l'essor des entreprises françaises. Le centre de formation de CTC intervient partout en France. Il dispense des formations au poste de travail et en salle, propose des programmes personnalisés, mais aussi une offre de formations à distance.

Service clients / Nathalie Oassel, Khadija Amlal et Laura Restivo
/ 04 72 76 10 02 / contactformation@ctcgroupe.com

- GESTION DES SAVOIR-FAIRE :
Marie-Claire Laplane / 04 72 76 10 02 / mclaplane@ctcgroupe.com

➤ DIRECTION INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Cédric Vigier, Directeur

Cette direction a pour missions de promouvoir l'innovation et de répondre conformément au contrat d'objectifs et de performance aux axes de travail prioritaires pour la filière, à savoir : la traçabilité, l'usine du futur (robotique et cobotique), l'ergonomie, l'amélioration des conditions de travail, l'informatique de pointe telle que l'intelligence artificielle, ainsi que la transition écologique et énergétique.

Service clients / Anita Revel / 04 72 76 10 10 / arevel@ctcgroupe.com

- TECHNOLOGIES INNOVANTES : Valantin Louis

➤ DIRECTION DES MÉTIERS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Thierry Poncet, Directeur

Cette direction intègre les départements tannerie, chaussure, maroquinerie, mode et développement durable. Elle vise à renforcer l'expertise dans les métiers de la filière, à accélérer la prise en compte des enjeux liés au développement durable et à préparer l'avenir en développant les compétences de demain.

Service clients / Anita Revel / 04 72 76 10 10 / arevel@ctcgroupe.com

- CUIR ET TANNERIE : Lionel Loutesse

- CHAUSSURE : Christophe Cumin

- MAROQUINERIE ET GANTERIE : Emmanuel Rossignol

- DÉVELOPPEMENT DURABLE : Céline Astruc

- PROSPECTIVE MODE ET DESIGN : Sébastien Voillemin

Service clients / Claire Dillon Corneck / 01 44 71 71 94 / modetendances@ctcgroupe.com

➤ DIRECTION TECHNIQUE NORMALISATION ET CERTIFICATION

Jean-Claude Cannot, Directeur

Cette direction apporte son soutien à la filière, principalement dans les secteurs d'activité relevant de la législation. Par son travail avec les autorités compétentes, elle informe les entreprises et leur permet d'anticiper les évolutions. Elle remonte les informations pragmatiques du marché et soutient les positions proposées par les fédérations professionnelles. Parallèlement, de nouvelles méthodes d'essai peuvent être développées pour permettre l'application de ces évolutions législatives.

Service clients / 04 72 76 10 10 / contactdirtech@ctcgroupe.com

- EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES : Karine Lio - Directrice adjointe

- MÉTROLOGIE LABORATOIRES : Didier Guisado

- CERTIFICATION, MARQUAGE CE : Didier Guisado

Service clients / Dalila Derriouche / 04 72 76 10 17 / cemarkinglyon@ctcgroupe.com

➤ DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET INTERNATIONAL

Jean-Luc Chaverot, Directeur

Les missions phares de cette direction sont d'accompagner les entreprises dans l'évaluation et la caractérisation de leurs produits, de mettre nos laboratoires à leur disposition pour répondre aux cahiers des charges, aux réglementations internationales et aux projets de développement, d'être un relais à l'international et de piloter le contrôle qualité directement dans les usines.

Coordination offre commerciale / Aude Catinot et Adeline Beslay
/ 06 99 69 67 96 / contactclient@ctcgroupe.com

- INSPECTION : Pierre Beaupoil - Directeur adjoint

Service clients / Adeline Beslay / 04 72 76 14 82 / abeslay@ctcgroupe.com

- COMMERCIAUX :

> Grands comptes / Pierre Beaupoil / pbeaupoil@ctcgroupe.com

> EPI / Olivier Legal / olegal@ctcgroupe.com

> Environnement / Cédric Gout / cgout@ctcgroupe.com

> Mode et sport / Maxime Peressini / mperessini@ctcgroupe.com

> Luxe et distribution / Frédéric Rohou / frohou@ctcgroupe.com

- ANALYSES ENVIRONNEMENT ET PRÉLÈVEMENTS :

Nathalie Humbert - Directrice adjointe

Service clients / Adeline Mondon / serviceclientsenvironnement@ctcgroupe.com

- ANALYSES CHIMIQUES ET ESSAIS PHYSIQUES, PRODUITS-MATÉRIAUX :

Christophe Kolb

Service clients / Lucie Cannard / serviceclientsproduit@ctcgroupe.com

- INTERNATIONAL : Pierre Beaupoil - Directeur adjoint

CHINE

> Direction des opérations / Arnaud Dyduck / adyduck@ctcgroupe.com

> Commercial Chine / Vincent Bridron / vbribron@ctcgroupe.com

> Commercial EPI / Chris Chen / cchen@ctcgroupe.com

VIETNAM - CAMBODGE - INDONÉSIE

> Responsable des opérations / Pham Minh Huong / mhpham@ctcgroupe.com

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CTC, au service de ses membres

CTC est en charge d'une mission de service public au profit des industriels français des secteurs des peaux brutes, de la tannerie-mégisserie, de la chaussure, de la maroquinerie et de la ganterie.

La finalité de CTC est d'accompagner toutes les entreprises de la filière cuir, quels que soient leur taille et leur profil, dans le développement de leur performance et dans l'accès à de nouveaux marchés, depuis la conception des produits jusqu'à leur commercialisation.

Les actions proposées dans le cadre de notre mission d'intérêt général s'organisent autour de **sept grands domaines d'expertise**.

Elles sont **exclusivement réservées aux entreprises membres de CTC** et financées par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir que collecte CTC.



Qui est entreprise membre ?

Sont entreprises membres de CTC, les entreprises établies en France, telles que définies ci-après :

1 - ayant une **activité de fabricant**, qui produisent, fabriquent ou assemblent les produits suivants en France ou en Europe* : peaux brutes, cuirs finis, composants, chaussures, articles de maroquinerie ou de ganterie ;

2 - ayant une **activité de donneur d'ordres**, qui conçoivent ces mêmes produits et les font fabriquer par un tiers, quel que soit le lieu de fabrication en France ou dans l'Union européenne, soit en lui fournissant les matières premières, soit en lui imposant des techniques faisant l'objet de brevets ou de modèles, soit par l'apposition d'une marque dont ils ont la jouissance.

Ces entreprises membres doivent s'acquitter du versement de la Taxe Fiscale Affectée, directement auprès de la direction administrative et financière de CTC, dirigée par Magali Bornard.

* Voir les arrêtés du 15 juillet 2008 et du 15 décembre 2008 fixant la liste des produits soumis aux taxes affectées aux actions collectives des industries du cuir.

2022, RETOUR AU PRÉSENTIEL !

Après deux années dans un contexte pandémique difficile qui a fortement réduit les possibilités de rencontres et d'échanges en présentiel, les équipes CTC avaient à cœur de replacer l'humain au centre des événements en 2022.



Journée de l'Innovation en Maroquinerie - Lyon (mars 2022)



Séminaire couleurs matières - Mazamet (avril 2022)

Commissions Tannerie/Mégisserie et Chaussure, Journée de l'Innovation en Maroquinerie et Journées EPI **côté métiers et innovation** ; séminaires Couleurs/Matières, Chaussure, Maroquinerie/Ganterie, Accessoires et Univers Enfant **côté mode**, ce sont plus de **vingt événements** sur site qui ont été animés par les équipes CTC. Et les entreprises membres ont été au rendez-vous, avec près de 150 entreprises participantes, soit deux fois plus que l'année précédente !

De belles occasions pour les entreprises membres de renouer avec les experts CTC et leurs homologues de la filière, et une belle dynamique à pérenniser sur 2023, toujours avec l'objectif de contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises françaises de la filière.



[BÉNÉDICTE VERMERIE]

Directrice information et communication

SERVICES EM Lyon

Claire Batissat

cbatissat@ctcgroupe.com

SERVICES EM Paris

Claire Dillon Corneck

cdilloncorneck@ctcgroupe.com

Qu'est-ce que la Taxe Fiscale Affectée ?

En 2022, la Taxe Fiscale Affectée est calculée au taux de **0,145%** :

- > **sur le chiffre d'affaires hors taxes** réalisé au titre des ventes de produits ;
- > **sur la valeur d'acquisition des produits** à l'importation.

En vertu du code des impositions sur les biens et services, livre I et livre IV, sont redevables de la taxe pour le développement des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure, les entreprises établies en France qui sont entreprises membres ou qui ont une activité d'importateur ou de donneur d'ordres, procédant à l'acquisition de ces mêmes produits en provenance d'autres pays que ceux de l'Union européenne. Les douanes collectent, pour le compte de CTC, la taxe sur les produits importés.

La taxe 2022, au titre des entreprises qui fabriquent ou des donneurs d'ordres qui font fabriquer en France ou en Europe, collectée par CTC, s'élève à un montant de **11,8 millions d'euros**, soit **62,2% du total**.

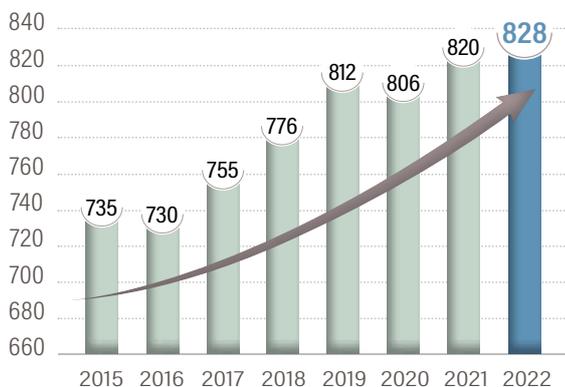
La taxe au titre des importations extra-européennes, collectée par les douanes puis reversée à CTC, s'élève à un montant de **7,1 millions d'euros**, soit **37,8% du total**.

Qui sont les 828 entreprises membres de CTC ?

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES MEMBRES

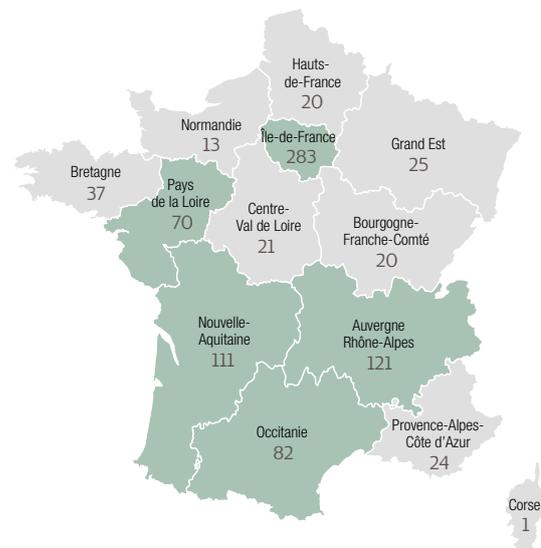
Tout au long de l'année, le nombre d'entreprises membres évolue avec l'arrivée de nouveaux entrants (52 en 2022) ou la fermeture de sociétés (44 en 2022). Il se peut également que certaines entreprises "changent" de modèle économique : activité de négoce, sourcing en dehors de la zone Europe, etc., et perdent ainsi leur statut d'entreprise membre.

Cette année, notre réseau s'est maintenu, passant de **820 membres** fin 2021 à **828 membres** fin 2022.



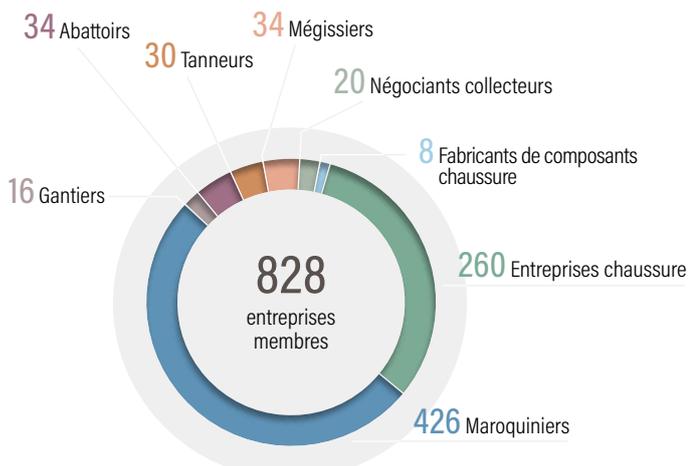
LOCALISATION PAR RÉGION

Au niveau de leur implantation, les entreprises membres CTC sont concentrées principalement sur **cinq régions**, représentant près de **80%** du nombre total d'entreprises ayant utilisé les services CTC en 2022.



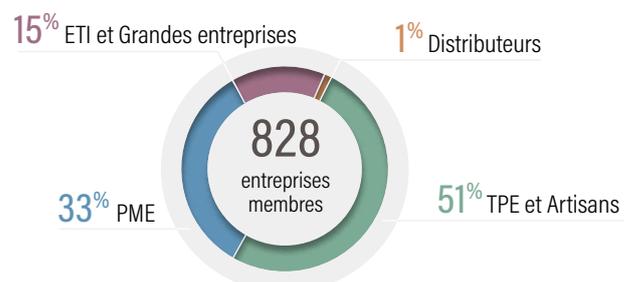
RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les entreprises membres sont issues de **huit secteurs**. Elles se répartissent comme suit :



RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE D'ENTREPRISES

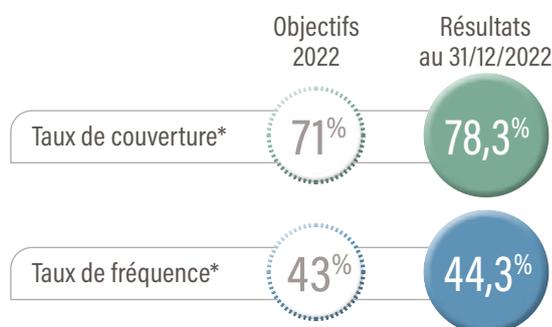
Les entreprises membres ont des profils extrêmement variés : grands groupes internationaux, distributeurs, ETI, PME, TPE, artisans. Ce qui implique que CTC propose une offre de services large, correspondant aux attentes de chacun de ses membres.



2022, des résultats remarquables

DÉCODER NOS INDICATEURS

Résultats au 31/12/22 sur une base de 828 entreprises membres



On note une belle progression de notre **taux de couverture** cette année, avec **648 entreprises** utilisatrices des services CTC contre 584 à fin 2021, soit une progression de près de **11%**.

En parallèle, notre **taux de fréquence** progresse régulièrement, avec une évolution de **+9%** des entreprises qui ont utilisé au moins trois services sur l'année. Cela signifie que les entreprises qui nous connaissent utilisent de mieux en mieux le panel de prestations proposées par CTC.

* Le taux de couverture TC quantifie l'usage que les entreprises membres font des services de CTC. En 2022, il prend en compte 24 services. Un de plus qu'en 2021, avec l'intégration des actions du dispositif Faire De Lance.

* Le taux de fréquence TF mesure le nombre d'entreprises membres utilisant un minimum de trois services CTC sur l'année.

TOP 5 des services les plus utilisés

— PAR NOMBRE D'ENTREPRISES UTILISATRICES

- 1 Utilisation des outils sur ctc-services.org et le site emploi.myctc.fr
- 2 Cahiers de tendances Impulsions
- 3 Gammes de coloris cuir
- 4 Renseignements et conseils personnalisés de nos experts
- 5 Webinaires innovation

— PAR NOMBRE D'ACTIONS

- 1 Utilisation des outils sur ctc-services.org et le site emploi.myctc.fr
- 2 Webinaires (mode, innovation, CTC/IFM)
- 3 Prestations de contrôle qualité
- 4 Cahiers de tendances
- 5 Prestations de formation

Taux de couverture 2022

— PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tannerie	100%
Ganterie	100%
Fabricants de composants chaussure	100%
Mégisserie	88%
Chaussure	78%
Maroquinerie	75%
Négociants collecteurs	50%
Abattoirs	44%

CHIFFRES CLEFS 2022

Résultats au 31/12/22 sur une base de 828 entreprises membres

En 2022, les indicateurs sont en croissance et confirment que les actions menées sont cohérentes avec les besoins et attentes des industriels :



PACKAGE ENTREPRISES MEMBRES

Compte tenu de leur statut, les entreprises membres bénéficient d'une offre dédiée comprenant des services **gratuits** et des prestations payantes à **tarif préférentiel**.

• SERVICES GRATUITS •

✓ Participer à une réunion technique animée par les experts CTC

- > Commission technique de votre secteur d'activité (peau brute, tannerie mégisserie, chaussure, maroquinerie, ganterie) ;
- > Journées sur les évolutions réglementaires des Équipements de Protection Individuelle chaussures et gants ;
- > Workshops technologiques, showrooms thématiques ou ateliers de démonstration.

✓ Bénéficier d'une visite de formation en abattoir

✓ Participer à une étude ou à un projet collectif de R&D

- > Collaborer aux programmes de recherche de CTC en tant que partenaire ;
- > Expérimenter ou contribuer au développement d'une solution innovante avec les experts CTC.

✓ Bénéficier d'une aide personnalisée pour vos recherches de financement

- > Notre service "Guichet Unique" vous accompagne dans la recherche de financements publics pour vos projets de développement (investissements, RSE, numérique, innovation, etc.) jusqu'au dépôt de vos dossiers de demande d'aide.

✓ Assister à un séminaire ou webinaire CTC :

- > Autour des tendances de mode et de consommation ;
- > Autour des principaux axes d'innovation et des réglementations en vigueur.

✓ Recruter un collaborateur

- > Accès gratuit au site emploi de la filière cuir.

✓ S'informer

- > Recevoir la revue "CTC entreprise" (6 numéros/an) ;
- > "SVP" = bénéficier d'un renseignement gratuit par les experts CTC ;
- > Accéder aux services et bases de données en ligne sur www.ctc-services.org ;
- > S'abonner aux newsletters de veille bimestrielles :
 - CTC développement durable
 - CTC infos de veille
- > Commander le cahier de tendances Impulsions de votre secteur : couleurs/matières, chaussure homme et femme, maroquinerie/ganterie homme et femme, univers enfant, espadrille, chaussant sport, EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;
- > Recevoir des supports d'information sur les couleurs et les matières (version PDF) ;
- > Accéder au centre de documentation et à la cuirothèque situés à Lyon (accès sur rendez-vous) ;
- > Accéder à la matériauthèque tendances située à Paris (accès sur rendez-vous).

• SUBVENTIONS •

✓ Bénéficier d'une subvention pour participer à :

- > Des salons en France et à l'international ;
- > Des missions de prospection et voyages d'études à l'international pilotés par les fédérations professionnelles ;
- > Des voyages d'études organisés par les associations professionnelles.

✓ Bénéficier d'une subvention pour financer :

- > Votre communication digitale et votre transition numérique ;
- > La transmission du savoir-faire au sein de votre entreprise (dispositif Cuir & Savoir-Faire) ;
- > Vos démarches de labellisation volontaire du type EPV, OFG, LWG, B Corp, etc. (ISO 9001 exclue) ;
- > Vos démarches RSE.

• SERVICES À TARIF PRÉFÉRENTIEL •

✓ -20% sur l'achat des ouvrages édités par CTC.

✓ -20% sur les prestations individualisées : activités d'audit, inspection, essais physiques, analyses chimiques, conseil et formation.

✓ Services +

Lors des prestations de conseil et de formation, les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs ou consultants sont pris en charge par CTC.

Retrouvez la liste des publications CTC sur myctc.fr/librairie



Ayez le réflexe service client EM !

CTC dispose d'un **service entreprise membre** dédié aux échanges avec les industriels.

Sa mission est d'identifier les besoins, de mieux faire connaître les services et avantages exclusifs dont peuvent bénéficier les membres du fait de leur statut, mais aussi d'être le point d'entrée de toute question vers les équipes CTC.

Pour toute demande : em@ctcgroupe.com

GARANTIR LA CONFORMITÉ DES PRODUITS

DEPUIS SA CRÉATION, CTC PARTICIPE À LA CONCEPTION ET À LA RÉDACTION DES NORMES. POUR LA FILIÈRE CUIR FRANÇAISE, CTC FACILITE L'ACCÈS AUX NORMES TANT DANS LEUR COMPRÉHENSION QUE LEUR APPLICATION. CE TRAVAIL EST ESSENTIEL POUR SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DE SES MEMBRES EN LEUR DONNANT ACCÈS AUX OUTILS PERTINENTS D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ.

6 500

heures consacrées à la normalisation

18

comités techniques

53

groupes de travail

9

animations internationales

45

projets de développement prénormatif
dont : 6 normes pour les EPI, 11 normes
pour le cuir, 8 normes pour la chaussure

Les normes sont incontournables !

La norme met en place un référentiel commun qui permet d'établir la confiance entre les différents acteurs d'un marché. Sans norme, pas de 5G, pas d'indice d'octane, pas de pointures de chaussure, etc. La norme permet l'installation d'outils d'évaluation et d'échange indispensables aux marchés. C'est par leur adhésion à ce référentiel que deux parties concluent une affaire.

Les pouvoirs publics, en particulier l'Union européenne, ont parfaitement compris l'intérêt de la normalisation, qui est devenue un maillon incontournable de leur organisation. Ainsi, les textes législatifs européens (directives, règlements) ne décrivent généralement que des exigences essentielles. C'est l'usage des normes (donnant présomption de conformité aux exigences essentielles de la législation) qui permet d'attester de la conformité du produit, du service, de l'organisation.

Actuellement, le marché et les pouvoirs publics travaillent sur la mise en place de nouveaux concepts liés au réchauffement climatique et à la crise environnementale : durabilité, réparabilité, affichage environnemental, recyclabilité, analyse de cycle de vie, compostabilité, etc.

Tous ces concepts sont ou seront définis dans des normes. Mais c'est surtout la surveillance et la vérification du respect des exigences de ces concepts qui feront appel à des normes (méthodes d'essai, performances, etc.). Il faut donc prévoir une augmentation des travaux dans les années à venir, avec des normes qui auront un réel effet sur la conformité et l'acceptabilité des produits sur le marché.

Pour la parution de normes, 2022 s'inscrit dans la moyenne des années passées.



[JEAN-CLAUDE CANNOT]

Directeur technique, normalisation et certification

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 10

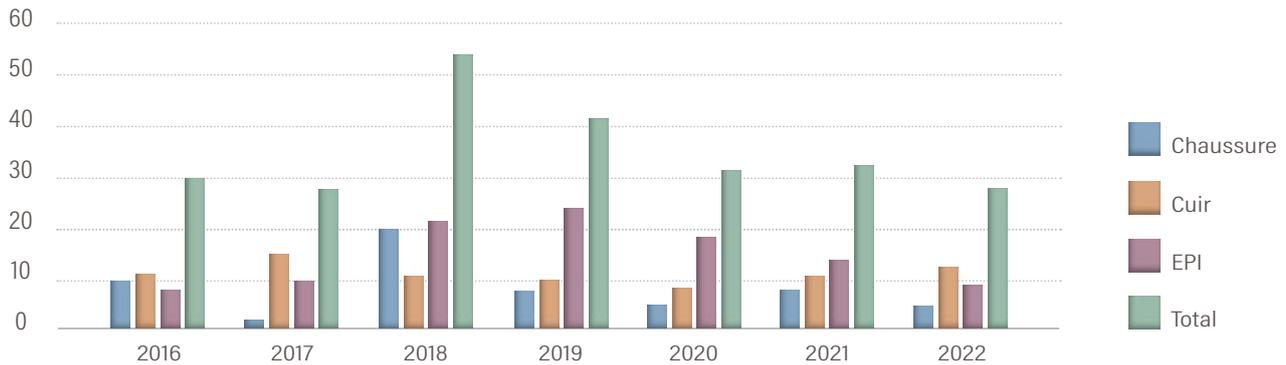
norm@ctcgroupe.com

Tous ces documents sont en consultation
au centre de documentation de CTC
achauplannaz@ctcgroupe.com

Pour plus d'informations sur la normalisation
ou sur les prochaines réunions des comités
techniques du CEN :

ctcgroupe.com/certification

PARUTION ANNUELLE DE NORMES POUR LA FILIÈRE CUIR



CE QUE NOUS RETIENDRONS DE 2022

Chaussure

Il y a actuellement deux comités de normalisation consacrés à la chaussure :

> **l'ISO TC 137**, qui travaille sur la normalisation des pointures, les formes et le chaussant. Après deux premières normes sur la longueur interne de la chaussure et le mesurage des dimensions des formes (voir tableau page 17), des travaux sont en cours sur la conversion des systèmes de pointures et la digitalisation des formes ;

> **l'ISO TC 216** (entièrement couplé avec le comité européen CEN TC 309) répartit ses activités dans cinq groupes de travail : les essais physiques, les aspects environnementaux (dont l'innocuité), le vocabulaire, les tailles et la bactériologie.

L'innocuité reste l'un des sujets prioritaires et plusieurs méthodes d'analyses chimiques sont actuellement en développement pour les organoétains, les solvants organiques, les composés organofluorés (PFAS).

La révision des documents concernant les exigences de performances des composants de chaussures (tige, semelle, première de montage, doublure, première de propreté, accessoires) est en cours. Il s'agit d'un travail très conséquent qu'il faudra suivre avec attention.

Autres sujets en cours, la révision de l'ISO 19952 qui définit le vocabulaire dans l'industrie de la chaussure et l'ISO DIS 20537 "chaussure-identification des défauts durant l'inspection visuelle" qui est appelée à une large utilisation dans l'avenir.

Le groupe en charge des analyses de microorganismes a publié la méthode pour l'analyse qualitative de l'activité antifongique.

Cuir

Deux comités de normalisation produisent des documents :

> **l'ISO TC 120**, qui est largement consacré aux travaux sur la peau brute et le wet-blue. Ce groupe met en place des exigences et des spécifications permettant le classement des peaux (voir tableau page 17) ;

> **le CEN TC 289** (entièrement couplé avec l'IUC, IUP, IUF, groupes en charge des méthodes d'essai à l'IULTCS).

Là encore, l'innocuité reste un sujet très important et l'évolution régulière du règlement REACH (n° 1907/2006/UE) continue d'imposer :

- ✓ la révision de certaines normes pour améliorer leurs performances (EN ISO 17072-2 métaux lourds totaux) ;
- ✓ le développement de nouvelles méthodes permettant la détection et la quantification de nouvelles substances (par exemple, les PFAS, les bisphénols, les alkylphénols éthoxylés), avec des parutions probables en 2023.

D'un point de vue plus général, il y a actuellement une convergence des référentiels appelés aussi RSL (restricted substances list). Les organismes comme ZDHC (zero discharge hazardous substances), Oekotex, LWG (Leather Working Group) et bien d'autres... uniformisent leurs exigences respectives.

Cette uniformisation est souhaitable mais elle se réalise sur la base d'une liste très complète et très complexe, celle des MRSL (manufacturing restricted substances list) du ZDHC.

Pour les essais physico-mécaniques :

- ✓ pour les maintenir adaptées à la technologie et aux évolutions du marché, révision de plusieurs méthodes d'essais classiques, comme le flexomètre Bally, l'adhérence du finissage, la migration des couleurs (voir tableau page 17) ;
- ✓ pour les normes d'exigences, révision des documents sur l'ameublement (EN 13336) et l'automobile (EN 16223 parties 1 et 2).

Pour les documents définissant les activités commerciales autour du cuir, il faut noter la révision de l'EN 15987 (terminologie du commerce du cuir) et la parution de l'EN 17651 (étiquetage et marquage des produits en cuir des articles de maroquinerie).

Équipements de protection individuelle (EPI)

L'imbroglgio "HAS consultant" décrit dans le rapport annuel 2021 reste malheureusement d'actualité. Si la commission a finalement attribué ce travail à un sous-traitant, le retard accumulé et la complexité liée à l'évaluation des normes n'ont quasiment pas permis d'inclure au JOUE (Journal officiel de l'Union européenne) de nouvelles normes harmonisées. Seules les EN ISO 20349 parties 1 et 2 (chaussures de fondeurs et de soudeurs) donnent désormais présomption de conformité au règlement 2016/425 depuis décembre 2022.

CHAUSSURE EPI

Les trois normes d'exigences les plus utilisées en chaussure EPI (EN ISO 20345-chaussures de sécurité, 20346-chaussures de protection et 20347-chaussures de travail) ont été publiées en 2022. Des erreurs éditoriales ont été rapidement détectées, ainsi que dans l'EN ISO 20344 (méthodes d'essai). Il a donc été décidé de préparer très rapidement un correctif. La publication des quatre amendements 1 devrait donc avoir lieu fin 2023, début 2024.

Pour les méthodes d'essais, deux sujets importants ont été lancés. Le premier concerne la création d'une méthode d'essai pour évaluer la perméabilité à la vapeur d'eau de la chaussure entière. Cet essai se substituerait aux essais matières (tige, doublure, cuir, textile). Le deuxième concerne l'un des paramètres importants de l'essai de résistance au glissement. Le carrelage utilisé dans la méthode va devoir être changé. Défini il y a maintenant plus de 10 ans, ce consommable voit ses stocks quasiment épuisés, et un nouveau carrelage est en cours de sélection.

GANTS DE PROTECTION

L'amendement 1 de l'EN ISO 21420:2020 a été voté et publié à l'ISO, mais malheureusement pas au CEN (absence de HAS consultant). À l'heure actuelle, le vote CEN n'est pas encore prévu.

Le rapport technique CEN ISO TR 8546, expliquant comment sélectionner et utiliser les gants de protection, a été publié. Ce document est essentiellement dédié aux ingénieurs sécurité.

En 2023, plusieurs normes arriveront au vote formel et devraient être publiées : EN 659 gant pompier, EN 12477 gant soudeur, EN ISO 374-1 gant risques chimiques, EN ISO 374-5 gant risques microorganismes. On attend également la parution de l'amendement 1 de l'EN 407 avant l'été 2023.

L'EN ISO 374-6 (gant pour les coiffeurs) a été préparée en 2022 et sera à l'enquête publique au second trimestre de 2023.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

Il faut noter de nombreux travaux "horizontaux ou transversaux". Des sujets complexes sont traités ou en cours de développement comme la compatibilité des EPI, ou encore l'écoconception des vêtements EPI.

Seules les normes susceptibles d'avoir un intérêt pour la filière cuir sont données dans le tableau ci-contre. Parmi les nombreuses normes vêtements de protection publiées en 2022, notons essentiellement l'EN ISO 6942, qui définit les essais de chaleur radiante pour les EPI en général.

Les travaux de préparation du vote formel pour la révision de la méthode d'essai de résistance à la coupure des vêtements (TDM) sont terminés. Cette méthode d'essai (FDIS 13997) devrait être publiée d'ici fin 2023. Ce document est également utilisé pour les essais des gants de protection.

Textile

L'année 2022 a vu la parution de normes textiles importantes pour notre filière, où les produits ne sont pas exclusivement en cuir. L'innocuité est là aussi un sujet prioritaire, avec la parution de nouvelles méthodes d'analyse pour les phtalates, les fluorocarbonés (PFAS), le benzotriazole ou encore les colorants allergènes ou cancérigènes.

Les travaux concernant les microplastiques (dégradation des matières plastiques constituant les vêtements avec leur transfert vers les milieux naturels aquatiques) sont intenses et devraient arriver à publication en 2023. Notons également le travail original qui a été réalisé pour définir les exigences liées au bien-être animal des lapins angoras. Il s'agit d'une première pour ce sujet.



NORMES PUBLIÉES EN 2022

Référence	Titre des normes
Chaussure	
NF CEN/TR 15990	Fiches techniques - Matériaux et colles pour essais des articles chaussants - Version allemande CEN/TR 15990:2021
NF EN ISO 19410-1	Pointures des chaussures - Mesurage interne - Partie 1 : longueur de la chaussure
NF EN ISO 19574	Chaussures et composants de chaussures - Méthode d'essai qualitative pour évaluer l'activité antifongique (essai de croissance)
NF EN ISO 20535	Chaussures - Méthode d'essai relative aux premières de montage et de propreté - Variations dimensionnelles après un cycle de mouillage et de séchage
ISO 19409:2022	Chaussures - Pointures - Mesurage des dimensions de la forme
Cuir	
NF EN 13336	Cuir - Caractéristiques des cuirs de garniture - Guide pour le choix de cuirs pour l'ameublement
NF EN 15987	Cuir - Terminologie - Définitions pour le commerce du cuir
NF EN 16223-1	Cuir - Exigences relatives à la désignation et à la description du cuir des garnitures et intérieurs automobiles - Partie 1 : garnitures
NF EN 16223-2	Cuir - Exigences relatives à la désignation et à la description du cuir des garnitures et intérieurs automobiles - Partie 2 : intérieurs automobiles
NF EN 17651	Cuir - Description, étiquetage et marquage des articles de maroquinerie
NF EN ISO 5402-1	Cuir - Détermination de la résistance à la flexion - Partie 1 : méthode au flexomètre
NF EN ISO 7906	Cuir - Essais de solidité des coloris - Principes généraux s'appliquant aux essais
NF EN ISO 11644	Cuir - Essai d'adhérence de la couche de finissage
NF EN ISO 14087	Cuir - Essais physiques et mécaniques - Détermination de la force de flexion
NF EN ISO 15701	Cuir - Essais de solidité des coloris - Solidité des coloris à la migration dans les matériaux polymères
NF EN ISO 17072-2	Cuir - Dosage chimique des métaux - Partie 2 : teneur totale en métaux
ISO 5433:2022	Cuir - Peaux de bovins à l'état "bleu humide" - Spécifications
ISO 5431:2022	Cuir - Peaux de caprins à l'état "bleu humide" - Spécifications
ISO 5432:2022	Cuir - Peaux d'ovins à l'état "bleu humide" - Spécifications
Équipements de protection individuelle	
NF EN ISO 20346	Équipement de protection individuelle - Chaussures de protection
NF EN ISO 20345	Équipement de protection individuelle - Chaussures de sécurité
NF EN ISO 20347	Équipement de protection individuelle - Chaussures de travail
FD CEN ISO/TR 8546	Protection de la main - Lignes directrices pour la sélection et l'utilisation
ISO 21420/A1:2022	Amendement 1 de la norme ISO 21420:2020
NF EN ISO 6942	Vêtements de protection - Protection contre la chaleur et le feu - Méthode d'essai : évaluation des matériaux et assemblages des matériaux exposés à une source de chaleur radiante
NF EN 17673	Vêtements de protection - Protection contre la chaleur et les flammes - Exigences et méthodes d'essai pour les vêtements dotés d'éléments intelligents textiles et non textiles intégrés
ISO 23616:2022	Nettoyage, inspection et réparation des équipements de protection individuelle (PPE) des pompiers
ISO/TS 20141:2022	Sécurité personnelle - Équipement de protection individuelle - Lignes directrices pour les essais de compatibilité des PPE
Textile et autres matériaux	
NF EN ISO 4465	Textiles - Bien-être animal dans la filière - Exigences générales pour la production, la préparation et la traçabilité de la fibre de lapin angora, y compris les déclarations éthiques et les informations justificatives
NF EN ISO 4674-2	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de la résistance au déchirement - Partie 2 : Méthode au pendule balistique
NF EN ISO 14389	Textiles - Détermination de la teneur en phtalates - Méthode au tétrahydrofurane
NF EN 17681-1	Textiles et produits textiles - Fluor organique - Partie 1 : détermination de composés non volatils par une méthode d'extraction utilisant la chromatographie en phase liquide
NF EN 17681-2	Textiles et produits textiles - Fluor organique - Partie 2 : détermination de composés volatils par une méthode d'extraction utilisant la chromatographie en phase gazeuse
NF ISO 24040	Textiles - Détermination de certains composés benzotriazole
DIN 54231	Textiles - Détermination des colorants après extraction du méthanol

PROMOUVOIR L'INNOVATION

DANS UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL OÙ LA CAPACITÉ D'INNOVATION EST ESSENTIELLE POUR SE DIFFÉRENCIER, CTC ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES VERS LE DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS INNOVANTES ET ADAPTÉES AUX CONTRAINTES DE LEUR SECTEUR.

CTC, un service R&D global

Fort d'une expérience sur les métiers, les matériaux, les produits finis et leurs procédés de fabrication, CTC est l'unique centre de recherche au niveau européen à pouvoir intervenir depuis la peau brute jusqu'aux produits finis, en passant par le cuir. Ces compétences multiples sont mises au service des entreprises de la filière, afin de les accompagner dans leurs démarches d'innovation et d'amélioration de leur performance technologique.

UN OUTIL DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES INDUSTRIELS

En 2022, après deux années complexes dans un contexte pandémique difficile, les équipes CTC ont pu renouer avec de nombreux projets de recherche et développement en multipliant les essais sur les plateformes technologiques et les tests en entreprise. CTC est très attentif à ce que les projets de recherche soient conduits avec le pilotage de partenaires industriels. Cette condition est essentielle pour bien qualifier les besoins et s'assurer de la pertinence des plans d'action. En 2022, nous avons pu nous appuyer sur **194 partenariats** répartis sur **107 entreprises**, chiffres stables par rapport à 2021.

À noter le retour en présentiel le 29 mars 2022 de la 3^e Journée de l'Innovation en Maroquinerie (JIM). Une nouvelle édition placée sous le signe du partage de connaissances avec au programme des thématiques d'actualité telles que la transition écologique, le développement durable, l'usine du futur, l'ergonomie et la pénibilité au travail, ainsi que les savoir-faire métiers. L'occasion pour les entreprises de faire le point sur les dernières innovations et de repartir le sac plein d'idées. Cet événement a accueilli à Lyon **20 personnes** issues de **15 entreprises membres**.



3^e Journée de l'Innovation en Maroquinerie - Lyon (mars 2022)

MEMBRES COMMISSIONS TRANSVERSALES

Qualité des peaux : Interbev, Syndicat de la Vitellerie Française (SDVF), FranceAgriMer, APROV, Fédération Nationale Bovine (FNB), Fédération Française des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Conseil National du Cuir

RSE filière : Fédération Française des Cuirs et Peaux, Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, Fédération Française de la Chaussure, Fédération Française de la Maroquinerie, Conseil National du Cuir

PRÉSIDENTE COMMISSIONS SECTORIELLES

Peau Brute : Christophe Dehart - SVA

Tannerie Mégisserie : Julie Curiale - Mégisserie Richard

Chaussure : Jean-Claude Jegou - Fédération Française de la Chaussure

Maroquinerie : Ange Alez Martin - Groupe Créations Perrin

Ganterie : Jean Strazzeri - Fédération Française de la Ganterie

27
projets d'innovation

194
partenariats pour les projets
de R&D

14
webinaires innovation, soit 168
participations d'EM sur l'année

63
participations d'EM aux
commissions sectorielles/JIM



[CÉDRIC VIGIER]

Directeur innovation technologique

[THIERRY PONCET]

Directeur métiers et développement durable

SERVICE CLIENTS

04 72 76 10 10

serviceclientprocess@ctcgroup.com

Retrouvez notre programme collectif
et les travaux des commissions sectorielles :
www.ctc-services.org/rd

CTC a aussi proposé en 2022 un programme de **14 webinaires** innovation (dont trois conçus en collaboration avec l'Institut Français de la Mode) autour de thèmes majeurs et prospectifs : automatisation en chaussure, robotisation des essais d'usage, ergonomie, ERP-MES, matériaux émergents, loi Agec, développement durable, métavers, politique qualité, sans oublier la traçabilité matière. Ces présentations sont aussi désormais accessibles en replay. Résultats, **453 personnes** issues de **168 entreprises membres** se sont connectées pour suivre ces présentations sur l'année.

D'autre part en 2022, **162 demandes de renseignements** provenant d'entreprises membres aux profils diversifiés (abattoirs, tannerie, chaussure de sécurité, de ville, maroquinier, sellier... ; TPE, PME ou grands groupes) ont fait appel tout au long de l'année aux experts de CTC sur des sujets extrêmement variés (innocuité, performance des nouveaux matériaux, technique de tannage, comportement à l'usage des cuirs, collage, calcul de prix de revient, exosquelettes...). Ce type de conseils "gratuits" est en hausse : **+12,5%** par rapport à 2021.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL ET MULTIDISCIPLINAIRE

CTC, via l'Association Française des Techniciens des Industries de la Chaussure (AFTIC) et l'Association Française des Ingénieurs Chimistes et Techniciens de l'Industrie du Cuir (AFICTIC), s'appuie sur une multitude de réseaux d'expertise, notamment l'Union Internationale des Techniciens de l'Industrie de la Chaussure (UITIC) regroupant les centres de recherche de plus de 22 pays et l'Union Internationale des Sociétés de Techniciens et Chimistes du Cuir (IULTCS), qui rassemble 27 pays membres. CTC fait également le lien entre les entreprises et les différents experts intervenant dans le monde de l'innovation au travers de :

- > **partenariats avec des écoles ou universités** de renommée internationale (ENPC, INSA, CNRS, UCBL Lyon I, UST Lille I, Université Jean Monnet) ;
- > **partenariats financiers** avec les régions, les ministères, l'ADEME, l'ANRT, Refashion ;
- > **partenariats scientifiques** avec des réseaux de centres de compétences (Réseau CTI, ACTRA) ;
- > **partenariat de filière** au travers de l'engagement technique et financier de CTC dans la feuille de route du Comité Stratégique de la filière mode et luxe.

Au-delà de ces partenariats, CTC s'engage aux côtés des initiatives régionales en participant aux différents pôles de compétitivité, clusters (RESOCuir), campus des métiers qui émergent aujourd'hui sur le territoire.

COMMENT ACCÉDER AUX RÉSULTATS DES PROJETS D'INNOVATION ?

Dans un souci permanent d'améliorer la diffusion des résultats relatifs aux projets menés, CTC vous propose plusieurs dispositifs.

✓ **Les commissions sectorielles.** À la fréquence d'une ou deux par an selon les secteurs, ces réunions permettent d'échanger autour des principaux enjeux technologiques, de prendre connaissance des résultats obtenus sur les projets de R&D en cours, de connaître les évolutions réglementaires.



Commission technique cuir - Lyon (novembre 2022)

✓ **Les séminaires ou journées technologiques.** Sur un format de deux heures ou d'une journée, ces rendez-vous permettent de disposer d'une synthèse ou d'une vision plus complète sur un ou des sujets techniques (technologie, réglementation, ergonomie...) et de pouvoir échanger avec un ou plusieurs experts CTC.



JIM 2022 : faire le point sur les dernières innovations

✓ **Les webinaires innovation** qui permettent à toutes les entreprises d'avoir accès, via la plateforme de CTC, à des informations techniques synthétisées et d'être en liaison avec un spécialiste. Ces présentations sont désormais accessibles en replay, ce qui offre une souplesse de consultation aux membres qui peuvent les suivre en live ou en différé.

✓ **La revue mensuelle "CTC entreprise"** dans laquelle les chefs de projets de CTC publient des synthèses de leurs travaux. L'intégralité des articles de CTC entreprise sont disponibles sur ctc-services.org/ctc-entreprise

✓ **Le bulletin développement durable**, réservé en exclusivité aux collaborateurs des entreprises membres de CTC, paraît tous les deux mois. Au sommaire : innocuité des articles, protection de l'environnement, hygiène, santé et sécurité au travail, responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

✓ **Le site ctc-services.org** dédié aux entreprises membres sur lequel retrouver : l'agenda, la liste des sujets traités, les chefs de projets à contacter, les principaux guides ou bases de données mis en ligne dans le cadre des projets de R&D, les documents discutés en commissions techniques, les présentations des intervenants CTC et extérieurs (séminaires, JIM, etc.).

✓ **Le service Entreprises Membres**, qui vous mettra en contact avec le spécialiste CTC concerné.

Les compétences des experts de CTC s'illustrent dans les résultats des projets de recherche, mais aussi dans la gestion de projets, la recherche de financements, de subventions ou de partenariats, tout en informant sur les meilleurs moyens de protection des innovations. En 2022, CTC a subventionné de nombreux projets, notamment pour améliorer la qualité de la peau, favoriser la transition numérique et écologique.

SUBVENTIONS CTC 2022 *Industrie du futur, traçabilité, transition écologique et énergétique*

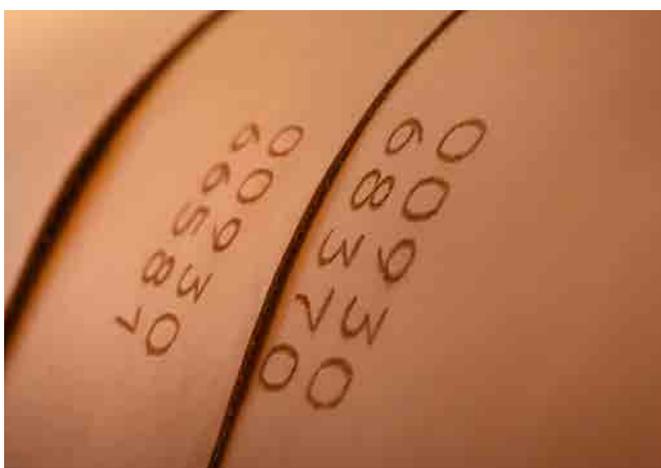
Amélioration de la dépouille en abattoirs	265,0 k€
Amélioration de la qualité des cuirs – Sensibilisation en élevage	38,6 k€
Amélioration de la qualité des cuirs – Traitement antiparasitaire	12,0 k€
Lutte contre le varron	62,2 k€
Participation au projet FECNA – Nouvelle-Aquitaine	31,8 k€
Recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE)	12,8 k€
Labellisation volontaire	278,0 k€
Transition numérique : gestion numérisée	162,0 k€
Démarches RSE - Diagnostic Énergie	40,0 k€
RésoTech	5,0 k€
TOTAL	907,4 k€

TEMPS FORTS INNOVATION 2022

Conformément à notre contrat d'objectifs et de performance, le **programme d'innovation de CTC** est structuré autour de **deux thématiques** organisées en différents axes.

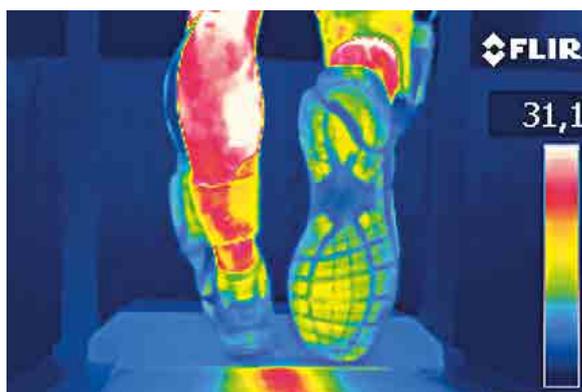
✓ **L'INDUSTRIE DU FUTUR** regroupe :

- la transition numérique dans les secteurs de la chaussure et de la maroquinerie ;
- la traçabilité dans les industries du cuir et la qualité des peaux ;
- la mutation des entreprises ;
- l'innovation et l'expertise industrielle.



✓ **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE** intègre :

- le développement durable ;
- les technologies propres ;
- la recyclabilité.



Retour sur les projets marquants 2022

[MAXIME JOUINEAU] Consultant cuir / mjouineau@ctcgroupe.com

CONSERVATION ET TANNAGE

De nouveaux process à l'étude

Conservation :

La conservation par le sel est la solution la plus utilisée en sortie d'abattoirs pour permettre le stockage puis le transport des peaux. Lors des premières opérations de lavage des peaux en tannerie, ce sel se retrouve dans les effluents. L'objectif est de trouver des process de conservation des peaux sans sel ou avec peu de sel. L'étude a montré, pour l'instant, que le polyéthylène glycol (PEG) permet la conservation des peaux. Toutefois, la contrepartie est la gestion d'une autre charge polluante, à savoir la demande chimique en oxygène (DCO) et la demande biochimique en oxygène (DBO) générées par le PEG.

Tannage / Retannage :

Après plus de sept ans de travaux pour rechercher les causes de la présence de chrome(VI) dans les cuirs et les pratiques visant à les maîtriser, CTC s'attelle maintenant à identifier des solutions de remplacement pour d'autres principes actifs tels que le glutaraldéhyde et les bisphénols. Dans les prochaines années, fabriquer du cuir va demander une forte capacité d'adaptation.



Peaux salées en sortie d'abattoir

[PAUL D'ARRAS] Chef de projets innovation / pdarras@ctcgroupe.com - [CÉDRIC VIGIER] Directeur innovation technologique / cvigier@ctcgroupe.com

ALIS : AUTOMATIC LEATHER IDENTIFICATION SYSTEM

"La" solution unique de traçabilité des cuirs conçue par CTC

La traçabilité est un enjeu majeur de notre filière, et ce sur différents points : l'amélioration de la qualité des peaux et des process, une cartographie précise de la supply chain indiquant l'origine de la matière première cuir, ainsi que les enjeux RSE. Depuis 30 ans, CTC a testé toutes les technologies du marché pour arriver à la conclusion qu'aucune ne permet une traçabilité sans rupture tout au long de la chaîne de transformation : de l'abattoir au fabricant de produit fini. La solution ALIS a donc pour but de mettre en place un système de traçabilité globale. Ce système intègre les phases de conception, développement et mise au point, afin d'industrialiser et de commercialiser des outils performants et intégrés industriellement, qui garantissent la traçabilité des cuirs, de l'élevage jusqu'au cuir fini. Ce projet ALIS comprend plusieurs étapes :

- > **le développement d'un système de traçabilité "étiquette"** préconisé pour assurer, sur la chaîne d'abattage, un transfert fiable de la traçabilité viande réglementaire à la peau ;
- > **le développement d'ALIS Marking**, un poste industriel de marquage des peaux brutes, utilisant la technologie laser CO₂ forte puissance, intégré aux chaînes de production en abattoir, chez le collecteur de peau ou en tannerie. Mais toujours avant tannage ;
- > **le développement d'ALIS Reading**, qui regroupe des postes de lecture industrielle permettant d'assurer la lecture automatique du précédent marquage, et ce aux différents stades de la tannerie (tanné, semi-fini). Ceci afin d'obtenir une traçabilité fiable et unitaire de chaque cuir, en s'appuyant sur les technologies de vision industrielle et d'intelligence artificielle.

Au-delà des développements présentés, nos équipes sont allées plus loin et ont lancé des travaux qui permettent le report de la traçabilité en semi-fini sur un tag RFID – ALIS Tracking (support d'identification électronique qui n'a pas besoin d'être vu pour être lu), afin de pouvoir assurer la traçabilité au stade fini en tannerie et la diffuser jusqu'au fabricant de produit fini.

En effet, les marquages laser sont potentiellement recouverts par les couches de finition, ce qui nécessite d'utiliser une autre technologie pour assurer la traçabilité de bout en bout.



ALIS : solution de traçabilité globale développée par CTC

[COLINE SIMON] Cheffe de projets RSE / csimon@ctcgroupe.com

RSE DANS LA FILIÈRE CUIR

Un accompagnement personnalisé par secteur

Depuis plusieurs années, CTC pilote des projets liés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il propose, entre autres, aux entreprises un outil d'autodiagnostic DiagRSECuir, des séminaires, des publications...

À la demande des fédérations professionnelles, CTC poursuit ces travaux de manière sectorielle.

Les premières actions initiées en 2022 sont la construction d'un référentiel RSE à destination des maroquiers et l'animation le 24 octobre 2023 d'une journée de la maroquinerie responsable qui permettra de partager les diverses avancées dans le secteur.

D'autres projets sont en réflexion avec l'ensemble des fédérations de la filière.

ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE CUIR SUR LA RSE



[COLINE SIMON] Cheffe de projets RSE / csimon@ctcgroupe.com

LOI AGECE MODE D'EMPLOI ?

Expérimentation de solutions concrètes en chaussure

CTC travaille sur un passeport digital produit. La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, plus communément appelée "loi Agece", se compose d'une centaine de mesures qui ont pour objectif majeur de lutter contre toutes les formes de gaspillage. L'article 13-I de cette loi précise les Qualités et Caractéristiques (Q&C) environnementales des produits à communiquer aux consommateurs. La chaussure entre dans le champ de cette loi et c'est pour évaluer les conséquences de l'application de cet article que CTC a composé un groupe de travail avec quatre industriels de la chaussure (Arche, Cléon, Humeau Beaupréau, Rautureau Apple Shoes).

Ce groupe pilote a pour mission de répondre aux besoins des entreprises sur la thématique de la traçabilité (référentiel et outil d'autodiagnostic), tout en les accompagnant pour s'adapter aux enjeux réglementaires (tests de solution de traçabilité, création d'un template et d'un site mutualisé pour la communication des Q&C).



[MATTHIEU VICARD] Consultant développement durable - département chaussure / mvicard@ctcgroupe.com

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS FINIS

Une contribution technique pour le domaine de la chaussure

Initié par la Commission européenne, le "Product Environmental Footprint Category Rule" est amené à définir une méthodologie multicritères européenne pour mesurer les performances environnementales des produits finis. Afin d'apporter une contribution concrète et technique à la future méthode, CTC apporte sa compétence technique chaussure à la réflexion des groupes de travail menés par la commission européenne et la France (notamment Refashion mais également le ministère de la Transition énergétique). Il s'agit d'arriver à établir une cohérence entre les propositions françaises et européennes, tout en respectant les besoins des fabricants. La définition des catégories de chaussures et la durabilité constituent l'essentiel de la réflexion avec proposition d'une liste de tests normés. Ces tests permettront de caractériser techniquement la durabilité physique d'une chaussure, en mettant en place des seuils relatifs aux résultats de ces mêmes tests, dans le but de créer des échelles de comparaison au sein de chaque sous-catégorie.

Dans le cadre de l'appel à projet XTex, qui vise à établir une méthode d'affichage environnemental pour les textiles d'habillement et les chaussures, CTC s'implique dans le suivi des expérimentations menées par l'ADEME et est force de proposition sur le volet technique pour le domaine de la chaussure. CTC participe aux différentes consultations pour mettre en avant les spécificités des chaussures par rapport aux autres articles TLC.



Commission européenne

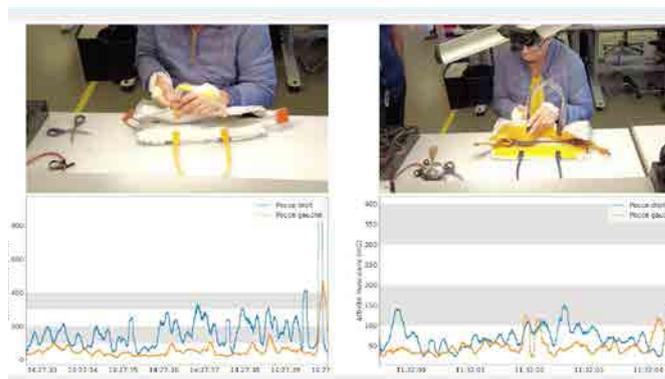


[VALANTIN LOUIS] Responsable département technologies innovantes / vlouis@ctcgroupe.com

ERGONOMIE

Une approche globale

Une nouvelle approche de l'ergonomie a été lancée en 2022. En effet, lorsque nous parlons d'ergonomie dans chaque métier de la filière cuir, il faut prendre en compte tous les facteurs organisationnels humains liés à l'entièreté de la vie d'un produit. C'est pourquoi CTC a mis en place des analyses globales des postes de travail en entreprise, afin de mettre au jour les problématiques communes à toutes les entreprises de chaque métier : peaux brutes et cuir, maroquinerie, chaussure. Une fois ces problématiques identifiées, CTC effectuera des recherches permettant de les résoudre. C'est le cas par exemple en maroquinerie, où une analyse globale de plusieurs entreprises a permis d'identifier une opération contraignante pour les maroquiniers : la couture main. Des analyses plus poussées (mesures physiologiques notamment) seront effectuées en 2023 et permettront de proposer à l'ensemble des entreprises des solutions ergonomiques adaptées et pertinentes pour ces opérations de couture main.



Ergonomie en maroquinerie : analyse du point main

ABRASION ET OBJECTIVATION DE LA MESURE

Un gain de temps appréciable

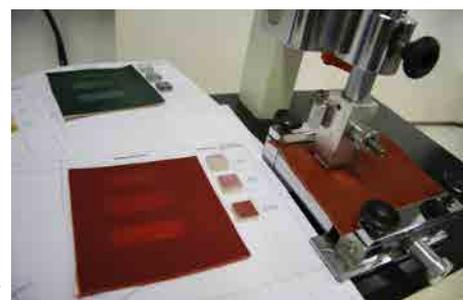
Depuis plus de cinq ans, CTC a développé un test robotisé de pose/dépose. Ce test est aujourd'hui utilisé fréquemment et permet de valider ou non la nouvelle conception d'un produit vis-à-vis d'un standard qualité, basé sur une analyse biomécanique de l'usage du produit porté via une bandoulière. Ce test robotisé, qui nécessite la fabrication d'un produit fini entier, permet de vérifier la bonne tenue de toutes les parties composant le produit sur un usage simulé de deux ans. Face à des exigences de développement produits dans des temps toujours plus courts, CTC a créé une méthode de test sur une machine Veslic (machine de frottement translatif) qui recrée, sur matière seule, les mêmes sollicitations que celles qui seront subies par la matière lorsqu'elle sera montée sur un produit pendant ces deux ans d'usage. Ainsi, il est possible de tester rapidement plusieurs matières et d'anticiper la qualité matière du produit lorsque ce dernier sera en vente. Pour développer cet essai, CTC a réalisé une étude de corrélation, afin de s'assurer que les défauts apparaissant sur la méthode Veslic sont comparables avec le test robotisé de pose/dépose.

Dans un second temps, il convient de quantifier ce défaut. Or, actuellement, la seule méthode est la cotation échelle de gris, qui consiste à donner une note aux dégradations observées visuellement par un humain avec un référentiel d'échelle de gris.

Cependant, cette méthode reste soumise au jugement de l'opérateur, et c'est à partir de ce constat que CTC travaille sur une méthode d'objectivation de la mesure des défauts présents sur un cuir.

Pour objectiver cette mesure, il convient de travailler avec des systèmes d'acquisition d'image par caméra, qui permettent d'obtenir une image suffisamment fine pour la mesure, mais également répétable.

Ensuite, il est nécessaire de développer des algorithmes de traitement d'image, afin de mesurer et de quantifier, puis de les mettre en corrélation avec les outils de mesure existants. Nous travaillons actuellement sur ces deux volets. À la suite de ces travaux sur test Veslic, nous porterons notre attention vers des mesures similaires sur des tests de pose/dépose du robot, avec également une mise en corrélation des résultats.



Test Veslic à CTC

SIMULATEUR DE MARCHÉ ET DE COURSE

De belles avancées

Ce projet de recherche, qui a pour finalité d'user de la même manière que l'homme un article chaussant en phase de marche ou course à pied, a montré en 2022 de belles avancées. La première avancée réside dans la réussite de la thèse CIFRE, liée au développement du simulateur de marche et course à pied. Elle a été soutenue avec succès le 21 juin 2022. Pour rappel, cette machine unique, développée par CTC au service des entreprises de la filière française, fait l'objet d'un brevet européen de protection.

La seconde avancée notable de ce projet, en 2022, est le développement d'un moyen de mesure d'amorti en situation réelle de marche et course à pied. L'idée était, contrairement aux méthodes de tests classiques de l'amorti d'une chaussure, d'effectuer un déroulé de pas avec des efforts similaires à l'usage, afin de faire ressortir le coefficient réel d'amorti de la chaussure en intégrant l'angle et la vitesse d'impact d'une chaussure au sol. Cette méthode est en cours de finalisation et sera disponible en début d'année 2023.

Sur cette lancée, CTC désire développer d'autres tests sur le simulateur de marche, toujours liés à l'usage d'un produit chaussant, et permettant de mesurer les caractéristiques de la performance produit : restitution d'énergie, grip et stabilité notamment.



Simulateur de marche et course à pied à CTC

ROBOTIQUE EN CHAUSSURE

Accompagner l'approche

La robotique et l'automatisation des process en chaussure apparaissent comme essentiels lorsque l'on présente les problématiques liées au recrutement, à la conservation des savoir-faire et à la réduction des coûts de production français face à la concurrence internationale. Dans ce cadre, CTC poursuit ses travaux de veille technologique des solutions existantes de production automatisée ou robotisée en chaussure. En parallèle, un accompagnement des entreprises chez les fournisseurs (aide au test, conseil en organisation et structure d'un projet robotique) est effectué par CTC, afin de rendre ces technologies nouvelles plus facilement accessibles aux entreprises de la filière.



Robotique et production automatisée en chaussure

[VALANTIN LOUIS] Responsable département technologies innovantes / vlouis@ctcgroupe.com

COBOTIQUE EN MAROQUINERIE

Des enjeux de taille

La maroquinerie est un métier encore très manuel. CTC a été contacté par les entreprises du secteur de la maroquinerie afin de trouver des solutions permettant d'assister les maroquiniers dans les tâches répétitives ou sans valeur ajoutée qu'ils effectuent quotidiennement.

CTC a choisi pour cela d'investiguer la robotique collaborative et d'évaluer sa pertinence dans l'assistance des maroquiniers.

Le poste d'assistance au ponçage des cuirs ou préparation à l'encollage de multiples pièces de cuir a débuté en 2021. De nombreuses problématiques techniques n'ont pas permis de générer un poste d'assistance sur cette opération. En effet, des contraintes liées à la précision des robots collaboratifs lors d'un pilotage en effort ou encore au recalage dans l'espace par caméra de trajectoires apprises manuellement par les maroquiniers ont rendu le travail compliqué et le résultat n'est pas encore à la hauteur de la précision humaine. Des investissements conséquents étaient nécessaires pour finaliser ce poste d'assistance (capteur d'effort en bout de bras robot et caméra HD fixe de meilleure résolution), ce qui a conforté CTC dans l'arrêt du démonstrateur à ce stade car le coût de cet équipement ne sera pas viable économiquement.

Sur 2022, un nouveau poste, plus simple technologiquement, est en cours de réalisation : l'assistance au contrôle qualité des cuirs. L'enjeu est de taille puisque le robot devra présenter devant le maroquinier un article finalisé, afin que ce dernier puisse l'observer et, sans contact, renseigner les dégradations observées sous un temps fixe d'analyse des différentes parties avec un éclairage optimisé. Une évolution de ce poste vers une prise d'image par caméra HD permettra de générer des

bases de données de défauts. Ces dernières faciliteront la formation des maroquiniers à ce poste de travail par la création d'un référentiel défaut et également un suivi statistique des défauts de production par article et pourront - pourquoi pas ? - faire gagner du temps en effectuant des contrôles qualité en temps masqué de manière autonome lorsque cette base d'image sera intégrée dans un algorithme IA.

L'année 2023 tentera d'apporter des réponses à ces questions.



Opération robotisée de préparation à l'encollage des cuirs

[VALANTIN LOUIS] Responsable département technologies innovantes / vlouis@ctcgroupe.com

DIGITALISATION DE PROTOTYPES PHYSIQUES

Encore de nombreuses questions

Les métiers de la chaussure et de la maroquinerie sont des métiers fortement liés à la création. En effet, de nombreuses collections sont effectuées chaque année, qui nécessitent la création de dizaines de nouveaux prototypes, pour finalement n'en sélectionner que quelques-uns avant de créer les produits finis que nous verrons apparaître sur le marché.

CTC a été sollicité par les industriels afin de répondre à plusieurs enjeux : comment réduire les temps de génération de prototypes ? Est-il possible de réduire le nombre de prototypes ? Pouvons-nous supprimer totalement les showrooms consommateurs et digitaliser complètement les prototypes ? Les nouvelles technologies liées au scan 3D et à la digitalisation sont-elles prêtes pour nos métiers ?

C'est avec toutes ces interrogations que CTC a travaillé, en 2022, avec des fournisseurs de solutions, afin de générer un démonstrateur pour la chaussure, ainsi que pour la maroquinerie. Le process est plutôt simple : l'entreprise conçoit et réalise de manière physique un prototype A avec des matières A. Le produit est ensuite digitalisé complètement (soit scanné en 3D, soit retravaillé en CAO) tout comme les nombreuses matières envisagées pour ce produit.

Ces nouvelles matières digitalisées sont ensuite appliquées sur le produit A pour générer des centaines de "nouveaux modèles" directement visualisables sur un configurateur web.

Cette solution, aujourd'hui réalisable en quelques mois, permet d'effectuer des choix de produits rapidement, sans avoir à générer des centaines de prototypes destinés au rebut. Elle propose également une nouvelle expérience acheteur en lui permettant de personnaliser son produit directement depuis chez lui ou sur un écran en boutique. Ce projet d'envergure se poursuivra sur 2023.



Prototype de sac créé depuis un configurateur web

[PAUL D'ARRAS] Chef de projets innovation / pdarras@ctcgroupe.com

GESTION DE LA DATA

L'enjeu du futur

Les entreprises produisent chaque jour une multitude de données. Ces données proviennent de différentes sources : systèmes de gestion, CRM, intranet, applications métier, logiciels de facturation, sites web, etc. Une stratégie data permet de s'assurer que l'ensemble des données récoltées peut être utilisé et déplacé facilement et que l'information est exploitable au bon moment, par les bonnes personnes. Pour cela, la data doit être fiable, structurée, pertinente, automatisée, rattachée à un produit. Et surtout l'entreprise doit être en capacité de l'analyser. La data sera le service de demain et une composante indispensable à toute mise sur le marché d'un produit physique. En 2022, CTC a poursuivi un benchmark dans ce domaine pour accompagner au mieux les entreprises de la filière dans cette intégration du changement.



[CÉLINE ASTRUC] Responsable département développement durable / castruc@ctcgroupe.com

MATÉRIAUX ÉMERGENTS

Une veille en continu

Le développement et la mise sur le marché de matériaux émergents se poursuit. Appleskin®, Desserto®, Pinatex®, Vegea®, Recyc Leather™, etc., ces matières sont à base de sous-produits de l'industrie de la transformation de la pomme, du cactus, de l'ananas, du raisin ou à base de déchets de cuir. Depuis quelques années, CTC réalise des essais visant à caractériser ces matériaux selon les cahiers des charges types de la chaussure et de la maroquinerie. D'autres essais ont été menés pour vérifier leur processabilité : coupe, parage, collage, montage... En complément, nous avons voulu déterminer la part de matière végétale (animale pour Recyc Leather™). Le récent développement avec notre partenaire Ars Tinctoria d'une technologie inspirée de la datation au carbone 14 permet de quantifier le carbone biosourcé. Les résultats sont particulièrement intéressants avec un taux de carbone biosourcé compris entre 16% et 65% selon les matériaux alternatifs retenus. À titre comparatif, les résultats sur cuir sont compris entre 75% et 85%. Que ce soit au niveau du respect des cahiers des charges, de la processabilité ou du pourcentage de matière biosourcée, le cuir garde une avance

certaine sur ces prétendues "alternatives". N'est pas cuir qui veut ! Les résultats de cette veille sont diffusés via des articles scientifiques dans notre magazine CTC entreprise, mais aussi via des webinaires dédiés. En 2022, trois webinaires intitulés "les matériaux émergents au banc d'essai" ont été proposés. Ces trois sessions ont suscité en cumul l'intérêt de 114 entreprises dont 60 qui les ont suivies en replay. Cette année, la curothèque de Lyon a également fait une place aux matériaux émergents par l'agencement d'un pôle dédié.



La curothèque CTC et son nouveau pôle matériaux émergents

[CHRISTOPHE CUMIN] Responsable département chaussure / ccumin@ctcgroupe.com - [CLAIRE BATISSAT] Cheffe de projets relation client / cbatissat@ctcgroupe.com

CTC X IFM

Un partenariat qui s'inscrit dans le temps

En 2022, pour sa seconde édition, le partenariat entre CTC et l'Institut Français de La Mode a donné à des étudiants de la majeure Accessoire du Master of Arts in Fashion Design l'opportunité unique de travailler avec les experts chaussure de CTC et d'intégrer des prouesses techniques dans la conception et le développement de leurs prototypes. Dans le cadre de ce partenariat, la classe des étudiants de seconde année du Master of Arts est également venue pendant quatre jours, en octobre 2022, à CTC Lyon, à la rencontre de nos experts pour approfondir leurs connaissances autour du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure.

De son côté, la direction entreprises membres de CTC a confié au corps professoral de l'IFM la conception et l'animation d'un cycle de conférences autour de la thématique "Mode, Luxe et ...". Ce programme, construit sous la forme de trois webinaires : "Mode, Luxe et métavers", "Mode, Luxe et nouveaux consommateurs", "Mode, luxe et développement durable", a permis aux membres de CTC de se connecter gratuitement pour s'informer sur les évolutions des marchés et les attentes des consommateurs.

Ces rendez-vous ont eu lieu entre mai et novembre 2022. Ils ont attiré 88 participants, issus de 76 entreprises membres. 48 personnes ont également suivi ces conférences en replay. Ce partenariat se poursuit en 2023.

INSTITUT
FRANÇAIS
de la
MODE



Prototype de la designer Vittoria Xerra réalisé par CTC

TROUVER UNE INFORMATION

L'INFORMATION EST AU CŒUR DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES. ELLE PERMET D'UNE PART DE RÉDUIRE LE RISQUE LIÉ À L'INCERTITUDE PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT, ET D'AUTRE PART, DE STIMULER L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET COMMERCIALE, DEVENUE UN ENJEU MAJEUR POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES.

La richesse de l'information à CTC

Dans un environnement en pleine mutation, une bonne gestion de l'information et des connaissances est un atout précieux. À CTC, la palette des outils proposés aux entreprises est large et ne cesse de s'adapter à l'évolution des technologies et aux besoins de nos membres.

115 000

connexions
sur l'ensemble des sites CTC

4925

ouvrages consultables, soit
+16% de visiteurs au centre
de documentation

183

abonnés à CTC infos de veille,
soit +25% par rapport à 2021

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

En 2022, les équipes CTC ont accueilli au centre de documentation plus de **430 visiteurs** (contre 360 en 2021), en particulier des élèves d'ITECH Lyon, de l'Institut Français de La Mode (Paris), du lycée de la Mode (Cholet) et du lycée Casanova (Givors). Ils ont pu accéder en libre consultation à plus de **4925 ouvrages de référence** en lien avec la filière cuir. Par ailleurs, l'espace documentaire a été repensé et réorganisé, pour une meilleure efficacité.

LA CUIROTHÈQUE

Le centre de documentation abrite une cuirothèque, véritable showroom des savoir-faire des tanneurs et mégissiers français. Elle regroupe une centaine de cuirs, entiers pour la plupart. Une cuirothèque numérique la complète, permettant de consulter des informations sur les cuirs exposés et sur le cuir en général. Une sélection de matières autour des tendances de mode est actualisée chaque saison par les stylistes de CTC. Ce bel espace de travail permet à nos visiteurs de découvrir les **nombreuses propriétés** du matériau cuir, mais aussi de mettre en valeur son **infini potentiel créatif**. En 2022, une sélection d'une quinzaine de matériaux émergents, tous testés à CTC, est venue compléter l'exposition.

GESTION DES CONNAISSANCES

CTC poursuit le déploiement de son outil de gestion des connaissances permettant de collecter et de valoriser les informations relatives à la filière. Des espaces partagés favorisent le travail collaboratif autour de données dont la sécurité et la traçabilité sont assurées.

Un fonds documentaire unique de près de 5000 ouvrages



Les étudiants de l'IFM au centre de documentation - Lyon (mars 2022)



[BÉNÉDICTE VERMERIE]

Directrice information et communication

Vous souhaitez faire des recherches au centre de documentation, prenez rendez-vous :
achauplannaz@ctcgroupe.com

Retrouvez un accès direct à l'ensemble des outils de veille, publications et bases de données développées par CTC :

ctc-services.org/information

LES ÉDITIONS CTC

Nos ouvrages de référence que sont "Le cuir dans tous ses états", "La chaussure sous toutes ses coutures" et le "Dictionnaire technique de la maroquinerie" ont encore été diffusés cette année entre **350 et 750 exemplaires** chacun.

Par ailleurs, l'ouvrage "Les secrets de la forme" a été traduit en anglais : "Last secrets". Enfin, un nouvel ouvrage est en préparation pour 2023 : "La chaussure de fils en aiguilles".



POURSUITE DE LA DIFFUSION DIGITALE

En 2022, la diffusion d'informations numériques s'est établie à **115000 visites** sur l'ensemble de nos sites (ctcgroupe.com, ctc-services.org, myctc.fr) et toujours une dynamique importante sur le site emploi. **340 offres d'emploi** y ont été déposées cette année. À cela s'ajoute l'outil de diffusion Scoop-it dont les actualités sont relayées sur les sites CTC et les réseaux sociaux. En 2022, CTC a fait le choix stratégique de se recentrer sur LinkedIn et Facebook, compte tenu de son positionnement B2B.

CTC infos de veille

Cette revue bimestrielle, diffusée par mail, informe nos membres de la parution d'informations scientifiques et techniques sur la filière cuir, chaussure et maroquinerie. En 2022, **183 entreprises** se sont abonnées (contre 146 en 2021), soit une **très belle progression de +25%**.

CTC entreprise

Ce magazine d'information et de diffusion des travaux de recherche de CTC est toujours proposé en version digitale sous un format "flip book" permettant une lecture plus interactive (plus de **1000 destinataires**).

En outre, depuis le mois de janvier 2022, une édition papier est de nouveau envoyée à chaque entreprise membre à la demande des industriels qui apprécient cette publication.

6 numéros de 32 pages ont ainsi été publiés cette année.



DES RESSOURCES STATISTIQUES UNIQUES

Grâce à la Taxe Fiscale Affectée, CTC subventionne plusieurs activités permettant d'informer sur l'industrie et les marchés. L'Observatoire Économique, un service du Conseil National du Cuir, mène de nombreuses études statistiques et publie rapports, synthèses de marchés et monographies sur l'activité en France, mais également sur les échanges mondiaux de la filière cuir.

Des aides financières sont aussi apportées par CTC pour des actions de lobbying, des études réalisées ou initiées par les fédérations (FFC, FFM, UDIC*). Ces études portent aussi bien sur des évolutions sectorielles nationales, que sur des contrats de veille pays ou encore des études sur la transmission de savoir-faire. Elles sont très prisées par les entreprises, qui ne pourraient financer seules ce type d'informations.

Ces études sont accessibles depuis octobre 2022 pour tous nos membres sur www.ctc-services.org. Pensez à les télécharger !

* Union française des distributeurs, importateurs, exportateurs en chaussures



La cuirothèque, vitrine des savoir-faire des tanneurs et mégissiers français

SUBVENTIONS CTC 2022 Veille et diffusion d'information

Études marketing et thématiques FFC, FFTM et FFM	198,3 k€
Observatoire Économique du CNC	135,0 k€
Valorisation de la filière cuir et rencontres en régions	139,0 k€
Observatoire conjoncturel mensuel de la distribution chaussure de l'UDIC	63,0 k€
Actions de lobbying de la FFM	26,9 k€
Contrats de veille internationale des marchés - FFC	22,3 k€
Livre blanc RSE Filière française du cuir 2022	7,6 k€
TOTAL	592,1 k€

TRANSMETTRE L'EXPERTISE MÉTIER

AU-DELÀ DE SES ACTIONS EN TANT QU'ORGANISME DE FORMATION, CTC, EN LIAISON AVEC LES FÉDÉRATIONS ET LES BRANCHES PROFESSIONNELLES, REPENSE LES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LES DIFFÉRENTS MÉTIERS DE LA FILIÈRE. DE MÊME, L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR AUPRÈS DES JEUNES CONSTITUE UNE PRIORITÉ PARTAGÉE PAR TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE CUIR.

Préparer l'avenir

En 2022, grâce à une activité particulièrement dynamique, le centre de formation a connu des résultats records, avec un chiffre d'affaires établi à **2 402 k€**, soit **+ 23 %** par rapport à 2021. Cette forte activité s'explique par un besoin de montée en compétences et de recrutement de salariés pour les entreprises de la filière.

CONTRIBUER À ACCOMPAGNER L'AMONT DE NOTRE FILIÈRE

En association avec la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, CTC a développé, en 2022, le CQP coloriste. Le dossier d'enregistrement au RNCP a été déposé et une première promotion de neuf stagiaires issus de six entreprises de tannerie mégisserie a démarré son cursus de formation à l'automne. Trois stagiaires sont positionnés sur l'option teinture et six sur l'option finissage.

Pour répondre à une demande de la Fédération Française de la Maroquinerie, CTC a produit en 2022 les programmes de formation correspondant aux huit compétences du référentiel du CQP Gainier, ainsi que les scénarios pédagogiques associés. Ces supports pédagogiques sont disponibles pour les entreprises françaises du secteur de la gainerie.



Stagiaires du CQP coloriste développé en 2022

DÉPLOIEMENT DES FORMATIONS À DISTANCE

Suite au module digital de découverte du cuir "les ABC du cuir", CTC avait finalisé un premier module de fast-learning d'une "Histoire du sac à travers les âges", allant de la période de la Préhistoire à la Rome antique. En 2022, deux modules couvrant les périodes du Moyen Âge au 17^e siècle, ainsi que les 18^e et 19^e siècles, sont venus compléter cette fresque historique. Ces trois modules, réservés aux entreprises membres, seront prochainement disponibles à la consultation sur www.ctc-services.org.



Premier module de la série "Histoire du sac à travers les âges"



[THIERRY VOISIN]
Directeur formation et gestion des savoir-faire

SERVICE CLIENTS
04 72 76 10 02
contactformation@ctcgrroupe.com

Retrouvez l'intégralité de l'offre de formation CTC :
ctcformation.com

Dans le cadre de notre démarche d'accompagnement développement des compétences de nos collaborateurs, de nouveaux formateurs CTC ont suivi, comme l'an dernier, un module de pédagogie visuelle et créative, afin d'acquérir des outils d'animation de formations à distance.

Nous avons par ailleurs été sollicités par le ministère du Travail pour participer à des ateliers sur le sujet de l'hybridation de la formation qui devraient aboutir, en 2023, à la création d'un module de formation digital sur le parage en maroquinerie.

Forte de ces constats et de la montée en puissance du numérique dans la transmission des savoir-faire, l'équipe CTC s'est renforcée, afin de pouvoir acquérir et développer de nouveaux outils et répondre ainsi aux attentes de la filière. Un travail de benchmark a été conduit en 2022 en vue de l'acquisition d'une plateforme de formation à distance.

FORMER LES NOUVEAUX ENTRANTS DANS LA FILIÈRE

En 2022, nous avons accompagné **une dizaine d'entreprises de maroquinerie et 5 entreprises de chaussure** sur des actions de formation longue pour des nouveaux entrants.

Au total, en 2022, environ **500 stagiaires** ont été formés **dans le cadre des dispositifs POE** en partenariat avec OPCO 2i et Pôle Emploi. Pour certains, ils ont pu poursuivre leur montée en compétences dans le cadre d'une démarche spécifique de professionnalisation "2i Contrat pro accompagné" sur une année, pour laquelle CTC est habilité par OPCO 2i en tant qu'organisme architecte pour déployer le dispositif dans les entreprises.

L'ENJEU DE LA FORMATION INITIALE

En 2022, ce sont **239 étudiants** sur **64 journées**, que nos experts métiers ont fait grandir. Ces étudiants, issus de **neuf écoles partenaires***, suivent aussi bien des cursus scientifiques et techniques, que de management et marketing de la mode.

En lien avec la Fédération Française des Cuirs et Peaux, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, le Conseil National du Cuir, le Campus des métiers et des qualifications Cuir Textile Mode et Luxe de la région Nouvelle-Aquitaine et l'Éducation Nationale, CTC a en outre contribué en 2022 à la réflexion pour la mise en œuvre d'une sensibilisation au cuir pour les élèves des collèges.

* Écoles partenaires : ENSAIT, ESMOD, Institut Français de la Mode, Institut Colbert - Compagnons du devoir, ISTA, ITECH Lyon, LP Osdd, Université Aix-Marseille, Université de Savoie



Étudiants ITECH Lyon sur la plateforme tannerie de CTC

Cuir & Savoir-Faire : un dispositif unique

CTC et les fédérations professionnelles des secteurs cuir, chaussure, maroquinerie et ganterie ont créé le dispositif d'aide Cuir & Savoir-Faire, pour répondre à la raréfaction des compétences consécutive aux départs en retraite, à l'absence de cursus de formation initiale adaptés, ou encore aux difficultés de recrutement de personnels formés. La filière cuir considère que la subvention Cuir & Savoir-Faire répond à un enjeu stratégique majeur pour les entreprises. En 2022, **15 entreprises membres** ont reçu l'aide Cuir & Savoir-Faire pour un montant de **167,5 k€**, soit **22 dossiers accompagnés**.



SUBVENTIONS CTC 2022 *Expertise et savoir-faire*

Développement des compétences pratiques en cuir des étudiants ITECH Lyon	26,3 k€
Bourses d'excellence ITECH Lyon pour les étudiants de la filière	18,0 k€
Approche des salons professionnels de la filière et des entreprises par les étudiants ITECH Lyon	1,0 k€
Conférences internationales	0,6 k€
TOTAL	45,9 k€

DÉCRYPTER LES TENDANCES

CTC DÉVELOPPE CHAQUE SAISON UNE APPROCHE MODE PROSPECTIVE ET DES SUPPORTS CRÉATIFS INSPIRANTS POUR ACCOMPAGNER LES INDUSTRIELS FRANÇAIS DANS LEUR DÉMARCHÉ DE CRÉATION.

33

événements mode auxquels
ont assisté **485** entreprises,
soit **702** personnes

1 291

cahiers de tendances
Impulsions diffusés

51%

des EM ont utilisé au moins
une prestation style CTC
(49% en 2021)

Les prestations mode CTC

Le département prospective mode de CTC propose en exclusivité aux entreprises membres différentes prestations et outils créatifs adaptés aux spécificités des métiers de la filière. Cet accompagnement est totalement **gratuit** dans le cadre des actions collectives financées par la Taxe Fiscale Affectée de la filière cuir.

LA GAMME DE COULEURS

2 éditions par an

Chaque saison, CTC élabore sa propre gamme de coloris en concertation avec les principaux partenaires couleur européens. Outil d'inspiration unique pour les stylistes de la profession, le succès de la gamme de coloris cuir est conforté en 2022 : **328 gammes numériques** ont été commandées par **209 entreprises membres**. Soit une demande en hausse de **+6%** par rapport à 2021.

LES CAHIERS DE TENDANCES

13 éditions par an

Outils inspirationnels et opérationnels, les cahiers de tendances Impulsions sont le fruit du travail collaboratif d'une équipe aux compétences et aux sensibilités complémentaires. Ils apportent pistes créatives et partis pris prospectifs pour chacun des secteurs de la filière : couleurs/matières ; maroquinerie/ganterie ; chaussure adultes ; univers enfant ; chaussant ; espadrille ; sport ; équipements de protection individuelle. En 2022, **485 documents Impulsions** ont été adressés aux entreprises participant à un webinar ou un séminaire et **806 cahiers** ont été commandés directement par les industriels non présents à ces événements, soit une diffusion globale de **1291 cahiers** sur l'année, représentant une diffusion constante par rapport à 2021.



Cahiers Impulsions CTC P/E 24



[SÉBASTIEN VILLEMEN]

Responsable prospective mode

SERVICE CLIENTS

01 44 71 71 94

cdilloncorneck@ctcgroup.com

Retrouvez le calendrier des événements mode et toute l'actualité tendances sur :

ctc-services.org/mode

LES PANNEAUX MATIÈRES

2 éditions par an

Les panneaux matières sont devenus des outils indispensables plébiscités par les entreprises membres, toujours en quête de synthèse et d'un regard complémentaire sur le sourcing matières. Ces panneaux permettent, lors des séminaires, de découvrir toute la tactilité des matières. Puis, à l'issue de ces présentations, de retrouver dans un même document photo, matières et fournisseurs correspondants. En 2022, nous avons eu **119 demandes pour 60 entreprises**.



LES SÉMINAIRES ET WEBINAIRES MODE

Ces rendez-vous de proximité proposent un décodage des courants de consommation et de mode, ce qui permet aux entreprises de s'approprier des inspirations pour la conception de leurs collections.



Le premier semestre 2022 a été l'occasion de repartir à la rencontre des entreprises membres à Cholet, Graulhet, Lyon, Romans-sur-Isère, Montbéliard, Paris et Mazamet. Lors du second semestre 2022, des webinaires ont été mis en place. Sur l'année, cela correspond à **17 séminaires** et **16 webinaires**, attirant **485 entreprises** et **702 participants**.

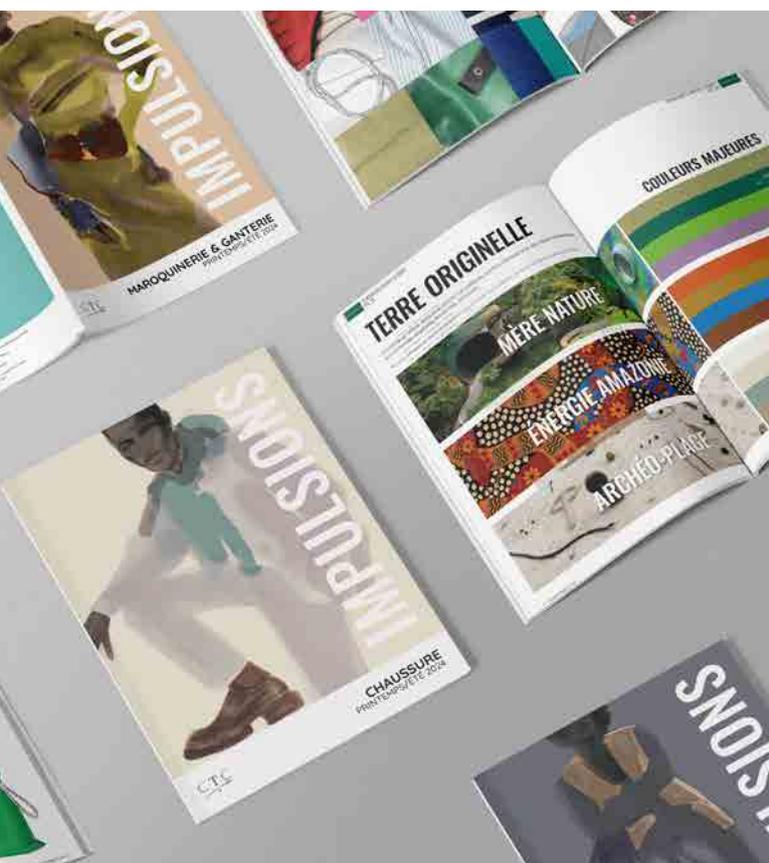
LA MATÉRIATHÈQUE

Ouverte à tous, accessible sur rendez-vous, la matériauthèque située dans nos locaux de la rue de Miromesnil (75008 Paris) comprend une large sélection de cuirs et de matériaux souples. Cette base de données constitue un outil de travail précieux pour nos professions. Liée aux tendances évoquées dans les cahiers Impulsions, elle est régulièrement mise à jour grâce aux nombreux salons professionnels, en France et à l'étranger. Cette veille matériaux inclut les matériaux émergents que nous testons en collaboration avec l'équipe innovation : les contenus présentés sous forme de webinaires sont à retrouver en replay sur www.ctc-services.org/replay.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour vos recherches matières, contactez directement : ekerdaffrec@ctcgrupe.com



Thématique Reliefs Pop - Impulsions Matières P/E 24



Les résultats 2022 démontrent un intérêt toujours croissant pour l'offre tendances CTC adaptée aux besoins des acteurs de la filière. Dans un environnement où les habitudes de travail ont été bouleversées par le recours au télétravail, comment continuer à capter les entreprises membres et en attirer de nouvelles ?

2023

sera l'occasion d'envisager différemment nos rendez-vous de proximité avec de nouveaux formats et de nouveaux intervenants.

ACCÉLÉRER LES ENTREPRISES ÉMERGENTES **ADC**

PORTÉE PAR LA FILIÈRE CUIR ET FINANCÉE PAR LA TAXE FISCALE AFFECTÉE, L'ASSOCIATION ADC EST NÉE EN 2012 À L'INITIATIVE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE ET DU CONSEIL NATIONAL DU CUIR. L'INCUBATEUR A POUR VOCATION D'ACCÉLÉRER OU D'ENCADRER LA CROISSANCE DE MARQUES ÉMERGENTES EN MAROQUINERIE, CHAUSSURE ET ACCESSOIRES.

+100

porteurs de projets ayant manifesté leur intérêt pour les programmes ADC

152 k€

d'aides directes versées aux entreprises accompagnées

18

lauréats accompagnés, dont :

- 6 lauréats < à 250 k€ de CA
- 6 lauréats entre 250 et 750 k€ de CA
- 2 lauréats entre 750 k€ et 1 M€ de CA
- 2 lauréats entre 1 et 1,5 M€ de CA
- 2 lauréats entre 1,5 et 2 M€ de CA

MEMBRES DU BUREAU

Au 31 décembre 2022

Présidente : Clémentine Colin Richard*, Présidente FFC qui a succédé à Frank Boehly

Secrétaire : Arnaud Haefelin, Président FFM

Secrétaire adjoint : Patrice Mignon, Président CTC

Trésorier : Frank Boehly, Président CNC

Contrôleur général : Line Hoang, CGEfi

* depuis mai 2022



Promotion 2023 sélectionnée par le Jury ADC (novembre 2022)

COMITÉ D'ENGAGEMENT

Au 31 décembre 2022

Présidente : Virginie Trento, Directrice générale ADC

Parrain du Jury :

. Olivier Saillard, Directeur artistique J.M. Weston

Membres du Jury :

. Clémentine Colin Richard, Présidente FFC

. Guillaume Alcan, Co-fondateur M. Moustache

. Priscilla Jokhoo, Directrice du programme Émergence, Francéclat

. Thomas de Lattre, Expert marketing et digital

. Thibault Ledunois, Directeur du service entrepreneuriat, FFPAPF

. Céline Lippi, Investisseur Cuir Invest

. Sylvie Pourrat, Directrice de l'offre des salons WSN - Première Classe

. Julia Sachers, Experte maroquinerie, enseignante à l'IFM

. Bénédicte Vermerie, Directrice information et communication CTC



ADC

[VIRGINIE TRENTO]
Directrice générale ADC

virginie.trento@audeladucuir.com

Association ADC Au-Delà du Cuir
64 rue de Cléry - 75002 Paris

audeladucuir.com



ADC, UN DISPOSITIF UNIQUE

Un nombre restreint de marques lauréates ADC est sélectionné chaque année par un jury d'experts dans leur domaine : produit, offre et stratégie commerciale, marketing, digital et finance. Ce programme d'accompagnement est entièrement gratuit, sur-mesure, varié, réactif et expert, et également doté de subventions. Sa durée est d'un an, renouvelable deux fois, sur validation du jury lors du comité de bilan.

ADC, LA FORCE DU COLLECTIF

ADC, c'est : un réseau, une communauté, un esprit d'entraide grâce au reverse mentoring, mais aussi un lieu physique, à travers le 64 Cléry, pour favoriser les rencontres. ADC s'entoure d'un réseau de partenaires variés, toujours dans le but d'identifier les marques qui feront la filière de demain et de faciliter les échanges entre entrepreneurs.

Depuis sa création, ADC a accompagné **92 entreprises lauréates** en programme d'incubation, dont **76** sont toujours **en activité**, soit un taux de **réussite de 83%**.

En 2022, ADC a accompagné **18 lauréats** ainsi que **54 entrepreneurs** en séminaires grâce au cursus Génération Entrepreneurs, créé en collaboration avec la Fédération Française du Prêt-à-Porter Féminin, le Bureau du Design de la Mode et des Métiers d'Art et Maisons de Mode.

En 2022, l'activité de l'association s'est essentiellement centrée sur :

- > **les séminaires thématiques** ouverts à tous, visant à diffuser le plus en amont possible des projets entrepreneuriaux une sélection de repères et de bonnes pratiques, et permettant à ADC d'identifier très tôt les potentiels candidats à l'incubation ;
- > **le programme historique dit d'incubation**, dédié à un nombre restreint d'entreprises sélectionnées par le jury d'ADC (comité d'engagement) et proposant un accompagnement approfondi et sur mesure, doté de subventions ;
- > **la préparation de la célébration des 10 ans de l'incubateur**, avec la participation exceptionnelle d'Olivier Saillard, directeur artistique, image et culture de la maison J.M. Weston. En tant que parrain d'honneur. Olivier Saillard s'est employé à se rapprocher de l'incubateur pour connaître et rencontrer les lauréats qui participeront aux 10 ans, afin de proposer un projet événementiel d'envergure en 2023.

ADC 2022, TOUJOURS EN MOUVEMENT

ADC se réorganise, avec :

- > la prise de fonction de Virginie Trento en tant que directrice générale, qui succède à Sophie Viot Coster ;
- > l'arrivée de Lise Liu en alternance, au service administratif et financier.

ADC 2022, UN RÉSEAU TOUJOURS EN CROISSANCE

ADC continue d'être le relais vers plusieurs dispositifs partenaires :

- > **les fonds de prêt et de garantie** gérés par l'IFCIC (Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles) sur la base de la contribution d'ADC (fonds prêtés à ADC par la FFC et le CNC), fonds désormais ouverts à l'ensemble des entreprises de la filière (et non plus uniquement aux lauréats ADC) ;
- > **l'accélérateur Mode et Luxe** porté par BPI France et **subventionné par CTC** pour ses entreprises membres ;
- > **Cuir Invest**, le fonds d'investissement de la filière, qui étudie régulièrement les dossiers d'entreprises prometteuses, notamment au sein d'ADC.

ADC accroît son réseau de partenaires :

- > **en devenant partenaire** du Prix Accessoires des Grands Prix de la Création de la Ville de Paris, qui récompense cette année Aristide, marque de gants haute couture créée par Bertrand Mahé, exposée dans la vitrine du showroom ADC ;
- > **avec le salon Première Classe**, sur lequel ADC bénéficie d'un espace d'exposition en tant que partenaire institutionnel, pour mettre en avant l'incubateur et présenter nos lauréats.

ADC soutient également :

- > **l'association Paris Good Fashion**, qui fédère les acteurs du secteur s'engageant par des actions concrètes pour une mode respectueuse de l'environnement et des droits humains ;
- > **le dispositif Refashion**, en participant activement à la campagne de communication annuelle pour promouvoir la réutilisation, le recyclage, la réparabilité et la restauration des produits ;
- > **l'association La Boussole des Entrepreneurs**, communauté des accompagnateurs de startups et de jeunes entreprises.

2022 : 18 ENTREPRENEURS LAURÉATS ACCOMPAGNÉS PAR LE PROGRAMME ADC

Les entreprises toujours en activité, qui sont ou qui ont été accompagnées par ADC, facturent plus de **46 M€ de chiffre d'affaires** sur l'exercice 2022 et emploient plus de **400 personnes** en France.

Chaussure

1. O.T.A
2. UMOÏÀ
3. MY CHOUPI CHOUZ
4. LE SOULOR*
5. LA BOTTE GARDIANNE*
6. SESSILE*
7. PHILEO
8. MOEA

Maroquinerie

1. LOUVREUSE*
2. CAHU
3. LA PERRUQUE*
4. DESTREE
5. RSVP*
6. VALET DE PIQUE*
7. STUDIO RECO
8. MICHINO
9. PIGEONCOQ*

Solution revalorisation des stocks

1. ADAPTA*

* Ces entreprises fabriquent tout ou partie de leurs produits en France



Le 64 rue de Cléry, showroom ADC

ENCOURAGER LE MADE IN FRANCE



FAIRE DE LANCE (FDL) EST "LA" NOUVELLE PLATEFORME DE LA FILIÈRE CUIR FRANÇAISE, QUI FACILITE LA MISE EN RELATION ET L'ACCOMPAGNEMENT ENTRE PORTEURS DE PROJET ÉTABLIS EN FRANCE (JEUNES CRÉATEURS, MARQUES DE MODE ÉTABLIES, DISTRIBUTEURS, ETC.) ET INDUSTRIELS FRANÇAIS.

FDL : UN DISPOSITIF PROMETTEUR

Ce dispositif a été initié en 2020 pour faire face à la difficulté accrue de réaliser prototypes, mini-séries et productions en France, et pour lutter contre la perte de nos savoir-faire. En 2021, la crise Covid-19 a quelque peu ralenti le projet. En 2022, cette initiative reprend avec **l'arrivée d'un chef de projets dédié au développement du programme FDL.**

Porté par CTC et soutenu par la Fédération Française de la Maroquinerie, la Fédération Française de la Chaussure, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, le Conseil National du Cuir et ADC Au-Delà du Cuir, ce dispositif innovant souhaite participer à la relance du fabriqué en France pour les secteurs de la chaussure, maroquinerie, ganterie et accessoires de mode (gants, ceintures, etc.).

FDL favorise les rencontres entre marques et ateliers de production autour de projets créatifs orientés vers le monde et la mode de demain, pour assurer **le dynamisme et la valorisation du made in France.**

La forte valeur ajoutée de FDL, c'est son **rôle de conseil.** Le dispositif met en effet en relation porteurs de projet et fabricants français, en ayant pris soin d'intégrer la spécificité de chaque projet et la spécificité de chaque industriel. Un gain de temps précieux et une garantie pour chaque partenaire.



Financé à 90% par la Taxe Fiscale Affectée collectée par CTC et à hauteur de 10% par le CNC, la FFM et la FFC, l'accompagnement FDL est gratuit pour les entreprises françaises, membres de CTC, tandis que l'ensemble des frais de développement est à la charge du porteur de projet.

La proximité de FDL avec CTC offre la possibilité de travailler sur des problématiques techniques, de trouver avec l'aide de ses experts métiers des solutions concrètes aux problématiques des porteurs de projet.

Le pilotage de cet outil transversal à la filière est assuré par Sébastien Voillemin, responsable prospective mode à CTC et par Julien Maire, chef de projets FDL.

UN INTÉRÊT CONFIRMÉ POUR LE DISPOSITIF

L'année a été marquée par une demande forte de la part des porteurs de projet en quête de soutien et d'expertise et par de premiers résultats prometteurs pour la redynamisation du tissu industriel français.

En 2022, ce ne sont pas moins de **106 ateliers** qui ont été visités par l'équipe FDL. **119 demandes d'accompagnement** ont été enregistrées. **53 projets** ont été retenus. **25 mises en relation** entre porteurs de projet et fabricants ont débouché sur un devis. **17 prototypes** ont été réalisés et au final **7 productions** lancées. **15 entreprises membres** (porteurs de projet et ateliers) ont ainsi bénéficié d'une action FDL pour de la production finale.

106
ateliers visités

119
demandes
d'accompagnement reçues

53
projets retenus

15
EM accompagnées
sur l'année par FDL



[JULIEN MAIRE]
Chef de projets FDL

jmaire@ctcgroupe.com

www.fairedelance.fr

RECHERCHER DES FINANCEMENTS

DEPUIS 2021, CTC ET LES FÉDÉRATIONS DE LA FILIÈRE CUIR ONT MIS À DISPOSITION DES ENTREPRISES MEMBRES UN "GUICHET UNIQUE". CE SERVICE GRATUIT ACCOMPAGNE LES INDUSTRIELS DANS L'IDENTIFICATION D'AIDES FINANCIÈRES.

UN SERVICE INÉDIT ET SUR MESURE

Plus de 2000 aides publiques sont accessibles aux entreprises pour le financement de leur croissance et de leurs projets. La grande diversité des aides existantes et des opérateurs, couplée à la complexité du montage d'un dossier, entraîne une démotivation des entreprises qui finissent par renoncer à leur démarche. Leurs projets sont alors financés sur des fonds propres, ce qui fragilise leur équilibre et limite leur croissance.

Le "Guichet Unique", service gratuit et personnalisé de CTC, accompagne les entreprises dans la recherche de financement et aussi dans la constitution de leur dossier de demande d'aides auprès de l'organisme financeur. Les actions sont à la carte et de différentes natures : analyse de projet / conseils / renseignements sur les aides publiques et les subventions CTC, ainsi que sur leur fonctionnement / recherche de dispositifs de financement / assistance au montage de dossiers / contacts avec les organismes financeurs.

En 2022, les demandes du "Guichet Unique" sont en hausse de **+13%** par rapport à 2021 et se traduisent par **75 sollicitations** d'entreprises membres, dont 46 sont nouvelles. C'est également **56 actions** de recherche de dispositifs de financement, **26 dossiers** montés suite à l'identification de dispositifs d'aide par le service. Au total **958 k€ d'aides publiques** obtenues par les entreprises (hors subventions CTC).

Après deux années d'existence, le service est toujours aussi apprécié par les entreprises membres. Plus de 110 entreprises ont déjà sollicité les services du "Guichet Unique" pour des projets allant de **5 k€ à 7 M€** (budget moyen des projets : 380k€). Au total, une quarantaine de dossiers de financement ont été montés et près d'**1,45 M€ d'aides** ont déjà été obtenues et versées aux entreprises.

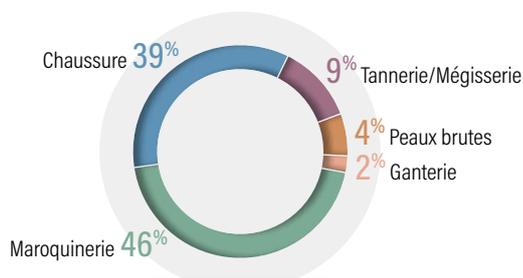
75
sollicitations
d'entreprises membres

+13%
d'intérêt pour le service
"Guichet Unique"

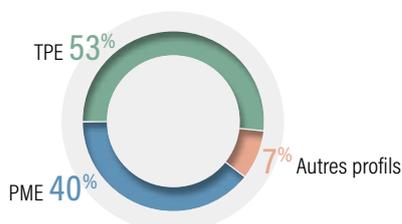
958 k€
d'aides publiques
obtenues par les entreprises
(hors subventions CTC)

Sollicitations du "Guichet Unique" CTC

— PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



— PAR TYPOLOGIE D'ENTREPRISE



Top 4 des types de projets des entreprises

- 1 INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS**
renouvellement et modernisation de machines, accroissement de parc, automatisation, relocalisation d'activités industrielles en France, etc. ;
- 2 DÉVELOPPEMENT DURABLE**
éco-conception de produits, transition énergétique et écologique, investissements pour l'économie d'énergie (isolation des bâtiments, éclairages LED, chauffage biomasse), recrutement de personnel dédié à la RSE, etc. ;
- 3 NUMÉRIQUE**
développement de sites internet et e-shop, stratégie de visibilité de la marque et des produits (internet, réseaux sociaux), etc. ;
- 4 EXPORT**
développement de stratégies, salons et missions à l'international, etc.

SUBVENTIONS CTC 2022 Aide au développement et à la création d'entreprise

ADC	640,0 k€
Faire de Lance	123,9 k€
Guichet unique - Accompagnement plan de relance	73,2 k€
Accélérateur Mode et Luxe	24,0 k€
TOTAL	861,1 k€

ACCOMPAGNER FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES

LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES S'ATTACHENT, VIA LES FINANCEMENTS OCTROYÉS PAR LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CTC, À ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES MEMBRES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ACTIVITÉ ET DE LEUR NOTORIÉTÉ, EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL, AFIN DE PROMOUVOIR LES MARQUES ET LES PRODUITS FRANÇAIS.

406

participations d'entreprises,
hors actions
de communication digitale

253

EM bénéficiaires d'une aide à
la communication digitale

147

EM bénéficiaires d'une
subvention salon ou mission

Un intérêt toujours croissant pour les subventions CTC

L'élargissement des subventions CTC, initié en 2021, s'est poursuivi en 2022 pour proposer aux entreprises membres des aides financières et des actions de promotion répondant au plus près à leurs besoins actuels. L'engouement pour ces nouvelles subventions s'est confirmé sur l'année écoulée. 2022 est notamment marquée par un retour très apprécié des entreprises sur les salons professionnels. Le volet digital, plébiscité lors de la crise Covid-19, continue à être fortement sollicité, en complément des rencontres professionnelles, afin de diversifier les supports et d'approcher une nouvelle clientèle.

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET LA PROSPECTION

Historiquement, la majorité des subventions de CTC dédiées aux entreprises était destinée à soutenir la promotion en France et à l'international. Les entreprises ont particulièrement apprécié le retour des salons professionnels et des contacts humains, qui fait suite à une longue période d'annulations ou de reports.

Les plateformes en ligne wholesale (Joor, New Black, etc.), dont l'abonnement peut être pris en charge par CTC depuis 2021, ont été très plébiscitées. Elles font désormais partie intégrante de la stratégie de prospection des entreprises, qui s'assurent une visibilité via la communication digitale, complémentaire aux salons et missions physiques.

En 2022, **147 entreprises membres** ont bénéficié d'une aide pour un salon ou une mission de prospection, soit plus de **2 M€** de subventions versées.



ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

En 2022, Bpifrance a souhaité reconfigurer l'Accélérateur Mode et Luxe, initié en 2020, pour l'homogénéiser avec les autres dispositifs existants. Toutes les entreprises membres inscrites ont terminé leur cursus et sont très satisfaites de l'accompagnement. Depuis le début du programme, **13 entreprises membres** ont été accélérées.



[MAËVA COUREUX]

Conseillère en financement, innovation
et développement

ctcsubventions@ctcgroupe.com

Retrouvez l'ensemble des aides financières de CTC :
ctc-services.org/subventions-filiere-cuir

RENFORCER LA COMMUNICATION DIGITALE

La subvention communication digitale répond aux besoins des entreprises qui souhaitent communiquer via internet. Elle leur permet d'être présentes sur les réseaux sociaux, en finançant les frais qui concernent la création de contenu online, le community management ou encore les partenariats avec des influenceurs. Ainsi, en 2022, **253 entreprises membres** ont manifesté un intérêt pour cette subvention avec plus de **900 k€ de subventions versées**.

FINANCER SITES INTERNET ET E-SHOPS

La crise Covid-19 a démontré à quel point il est important pour les entreprises de diversifier leurs canaux de promotion et de commercialisation via des sites internet et des e-shops opérationnels. Mise en place en 2021, la subvention pour les études, la réalisation et la traduction des sites internet et e-shops. **114 entreprises membres** se sont inscrites pour bénéficier de cette subvention.

METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION NUMÉRIQUE

Digitalisation et accélération du virage numérique sont devenues des maîtres mots pour assurer la viabilité des entreprises. La mise en place de nouveaux logiciels représente des investissements importants. Pour faciliter ce projet, les frais de consultants externes pour les études et le paramétrage des outils de gestion numérique sont pris en charge par CTC. Il s'agit des outils de type :

- CRM (customer relationship management = gestion de la relation client) ;
- PLM (product lifecycle management = gestion du cycle de vie produit) ;
- CAO (conception assistée par ordinateur) ;
- ERP (entreprise ressource planning = progiciel de gestion intégré).

En 2022, **66 entreprises membres** ont fait appel à cette aide.

FAVORISER LA LABELLISATION VOLONTAIRE

Pour se doter d'un avantage concurrentiel et mieux répondre aux souhaits des consommateurs, de nombreuses entreprises souhaitent s'engager dans une labellisation volontaire. Les process de labellisation sont cependant coûteux pour une entreprise. Pour accompagner ce type de projet, CTC propose une aide pour des labels tels que :

- Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) ;
- Origine France Garantie ;
- Innoshoe ;
- LWG ;
- Oeko-Tex ;
- ISO 14000 ;
- ISO 45001 ;
- etc., hors démarche ISO 9001.

La liste n'est pas exhaustive, elle est élargie en fonction de l'actualité, sachant que seules les initiatives considérées comme responsables par les opérateurs et la CDE de CTC sont soutenues.

En 2022, **55 entreprises membres** ont bénéficié de cette aide.

GARANTIR LA QUALITÉ DE LA PEAU

CTC dispense une subvention pour des visites de formation en abattoir, afin de sensibiliser aux bonnes pratiques lors de la dépouille

des animaux et de garantir une qualité des peaux optimale. Les travaux en lecture et marquage sur les bovins ont été poursuivis en 2022. Une preuve de concept a également été lancée pour l'ovin, avec l'implication de quatre mégisseries. En 2022, **198 visites** ont été réalisées auprès de **84 abattoirs**.

PÉRENNISER LES SAVOIR-FAIRE MÉTIERS

Face à la raréfaction des compétences métiers, CTC a mis en place le dispositif Cuir & Savoir-Faire pour accompagner les entreprises dans la mise en place de programmes de transmission de savoir-faire. Cette aide, qui porte sur la prise en charge des coûts de formateur interne ou externe, s'attache à financer des actions peu ou pas finançables par les dispositifs existants (en savoir plus, page 29).

Nouvelle subvention dès 2022

FACILITER LES DÉMARCHES RSE

Quels que soient leur métier ou leur taille, l'intégration du développement durable dans toutes ses dimensions n'est plus une option pour les entreprises de la filière cuir. Il s'agit d'une nécessité, parfois réglementaire, mais également d'une chance pour tous les secteurs industriels de trouver de nouvelles sources de compétitivité et d'attractivité. La crise énergétique liée à la guerre en Ukraine a fortement incité les entreprises à revoir leur consommation d'énergie et à l'optimiser.

Afin de renforcer son accompagnement, la Commission de Développement Économique, en lien avec les fédérations professionnelles, a décidé d'élargir ses interventions en 2022 et 2023, avec la mise en place de nouvelles subventions dédiées à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Diagnostic Énergie

Mise en place fin 2022 et rétroactive sur le second semestre 2022, la subvention "Diagnostic Énergie" finance la réalisation d'études et de diagnostics énergétiques réalisés en amont d'un projet de réduction des consommations. Un budget pour 10 entreprises a été alloué par la CDE pour 2022. **13 entreprises membres** ont déjà fait part de leur intérêt pour cette aide en 2022.

SUBVENTIONS CTC 2022 *Accompagnement à la promotion de la filière des industries du cuir (France et international)*

	Salons, missions et subventions en k€ (hors subventions digitales)	Nombre de participations d'entreprises membres	Actions de communication digitale en k€	Nombre de participations d'entreprises membres
AFICTIC	5,5 k€	-	-	-
Cuir et Peaux brutes	1,5 k€	17	-	-
Tannerie Mégisserie	962,3 k€	300	80,0 k€	30
Maroquinerie	487,1 k€	208	413,9 k€	139
Chaussure	535,0 k€	208	415,3 k€	82
Ganterie	13,6 k€	6	6,4 k€	2
CNC	133,3 k€	-	-	-
TOTAL	2 138,3 k€	739	915,6 k€	253

ACTIONS MAJEURES 2022

Retour sur plusieurs actions initiées par les acteurs de la filière et subventionnées par CTC

CONSEIL NATIONAL DU CUIR

Valoriser le made in France et préserver les savoir-faire

La filière française du cuir est un fleuron du made in France. En 2022, et ce pour la première fois, un stand filière a été présenté par le Conseil National du Cuir (CNC) et ses fédérations membres sur le salon MIF Expo (Paris-Porte de Versailles) : Made in Cuir. La matière, fil rouge du stand, est présentée sur un bel établi, sous cloche pour stimuler les sens du visiteur. Car chaque peau a son toucher et son odeur. Durant les quatre jours de salon, vidéos en immersion, ateliers de démonstration et de montage de petits articles en cuir se sont succédés pour faire la part belle aux savoir-faire qui composent la filière. Ce sont près de 1000 articles qui ont été montés avec les visiteurs – petits et grands. Cousu sellier, montage de chaussure, bichonnage du cuir ont été présentés au public. Mais les savoir-faire ne manquent pas dans les métiers du cuir. Ils sont au nombre de cent !

Garants du made in France, les savoir-faire se doivent d'être préservés et transmis. La formation est donc un enjeu crucial. C'est la raison pour laquelle, chaque année, l'équipe du CNC renouvelle sa présence sur des salons grand public dédiés aux formations. L'Aventure des Métiers à Paris-Porte de Versailles, le Mondial des Métiers à Eurexpo Lyon et Les Portes du Cuir en Dordogne sont les clefs d'entrée pour sensibiliser le grand public (jeunes et moins jeunes) à s'ouvrir et prendre conscience que la filière cuir a (encore) de l'avenir et un emploi pérenne à lui offrir.

À ces occasions, le CNC a présenté sa nouvelle brochure "Comment se former aux métiers du cuir", réalisée pour que chacun puisse s'y retrouver et se projeter sur les différentes perspectives d'avenir au sein de la filière cuir, peu importe son profil.

[MARC BRUNEL]
mbrunel@conseilnationalducuir.org

CONSEIL
NATIONAL
DU
CUIR



Salon du MIF - Paris (novembre 2022)

FFÉDÉRATION FRANÇAISE DES CUIRS ET PEAUX

Sensibiliser et promouvoir les cuirs et peaux français

Les adhérents de la Fédération Française des Cuirs et Peaux (FFCP) ont enfin pu reprendre le chemin des salons internationaux, avec des participations fructueuses à APLF Dubaï en mars 2022 et à APLF Bangkok en octobre 2022. Deux salons qui ont permis à notre secteur de temporiser avant la réouverture de la Chine la frustration de ne pouvoir rencontrer (en raison des restrictions Covid) les clients habituellement présents sur APLF Hong Kong et ACLE Shanghai.

La FFCP a également participé aux deux éditions de Première Vision Leather, à Paris, afin de promouvoir les cuirs et peaux français et d'informer les différents publics sur la matière. Grâce au soutien de la filière, la FFCP agit sur l'amélioration de la qualité des peaux, tant par ses visites en élevages ou en abattoirs que par la lutte contre le varron, qui est nécessaire pour maintenir le territoire français indemne. Les formations CTC Classeur de Peaux Bovins et Ovins ont également été réalisées en 2022. Dans le cadre de l'action labellisation volontaire, quelques entreprises ont pu mettre en place des labellisations diverses.

Enfin, 2022 a aussi été l'occasion de faire réaliser des photos artistiques illustrant notre profession.

[LÉNAÏG MANÉAT]
office@cuirsetpeaux.org

Fédération Française
des Cuirs et Peaux



© Tony Guillou FFCP

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA TANNERIE MÉGISSERIE

Enrichir l'outil de sourcing cuir made in France "The French Leather Marketplace"

Suite à la création, en 2021, de la plateforme internet French Leather Marketplace, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie a développé en 2022 deux nouveaux espaces sur ce site B2B.



1. Un "espace tendances saisonnier" permettant aux tanneurs mégissiers partenaires de présenter deux fois par an les collections de cuirs développées en fonction des saisons. Ainsi, les professionnels à la recherche de cuirs de haute qualité ont pu découvrir, en septembre 2022, les nouveautés couleur et de texture proposées pour la saison Automne/

Hiver 23-24 – Créations aidées par le travail de l'équipe style CTC qui accompagne la profession depuis des années.

2. Un espace "Leather Now!" où les tanneurs mégissiers partenaires peuvent présenter leurs cuirs immédiatement disponibles. Ils peuvent ainsi photographier et présenter eux-mêmes les lots de cuirs qu'ils ont en stock en actualisant en direct les quantités grâce à leur accès à la plateforme. Ce sont maintenant 84 cuirs différents qui sont présentés, tous de qualité made in France, sous disponibilité immédiate et sans intermédiaire. Comme pour la sélection principale, les visiteurs peuvent choisir le lot qui les intéresse et entrer en contact avec le tannier mégissier. La référence est automatiquement transmise et la transaction se fait ensuite directement auprès de la tannerie mégisserie.

Ces deux nouveaux espaces viennent ainsi compléter les atouts de French Leather Marketplace :

- un outil de recherche par cuir, produit de destination, tannage, nuance et entreprise ;
- des fiches matières détaillées ;
- des fiches dédiées par tannier mégissier ;
- des visuels matières HD ;
- des commandes gratuites d'échantillons ;
- des notifications à la demande pour les nouveautés.

www.frenchleathermarketplace.com

[SOPHIE HIVERT]
sophie@leatherfrance.com



Transmettre la "connaissance" des métiers de la tannerie mégisserie

Pour faire face à la raréfaction des compétences, CTC et les fédérations professionnelles des secteurs cuir, chaussure, maroquinerie et ganterie se sont mobilisés fin 2019 en créant le dispositif d'aide Cuir & Savoir-Faire. Ce dispositif combine financement et accompagnement, autour de savoir-faire "métiers", en lien avec la conception et la fabrication de produits de la filière, ainsi que les classements et les tris des peaux et cuirs. L'objectif est d'aider les entreprises qui souhaitent former de nouvelles recrues ou recruter pour le déploiement de leur activité, ou accompagner la montée en compétence de personnes déjà en poste.

Depuis sa création, six tanneurs mégissiers ont eu recours à ce dispositif, formant ainsi douze personnes dans des formations métiers. Et en 2022, cinq entreprises ont bénéficié d'un accompagnement financier Cuir & Savoir-Faire de la part de CTC, pour la formation de six personnes. Sur ces cinq entreprises, il s'agissait d'une première demande pour trois d'entre elles. Les formations dispensées sont éclairantes sur le but assigné à ce dispositif, et démontrent son utilité et sa simplicité de mise en œuvre directement au sein de l'entreprise, entre pairs.

- Apprendre les différents types de retannage et teinture des cuirs et les spécificités des process utilisés dans l'entreprise dans le cadre des nouvelles réglementations. La salariée formée avait quatre mois d'ancienneté et le formateur interne cinq ans d'expérience.
- Comprendre les différentes méthodes de finissage et dispenser un enseignement sur la colorimétrie pour répondre à un besoin de polyvalence. Le salarié formé avait six mois d'ancienneté et le formateur interne dix ans d'expérience.
- Former un trieur fini végétal au poste d'agent de maîtrise. Le salarié formé avait trois ans d'ancienneté et le formateur est un retraité de l'entreprise qui avait vingt-cinq ans d'expérience.
- Former un salarié pour devenir chef d'atelier rivière. Le salarié formé avait quatre ans d'ancienneté, la formatrice interne trois ans d'expérience. Tous deux ont été accompagnés par un formateur CTC.
- Former deux opérateurs hautement qualifiés au poste d'agent de maîtrise corroyage dans le cadre du départ en retraite du titulaire. Les deux salariés formés avaient quinze ans d'ancienneté et le formateur interne quarante-deux ans d'expérience.

La FFTM considère que l'initiative Cuir & Savoir-Faire répond à un enjeu stratégique majeur pour les entreprises de notre profession.

En complément, les aides à l'international sont toujours décisives pour la participation de certaines entreprises à des actions collectives et les nouvelles subventions décidées en 2021 (labellisation volontaire et transition numérique) ont été bien utilisées en 2022 par les tanneurs mégissiers français car elles correspondent à des besoins existants au sein de la profession.



The French Footwear Edit - New York (oct./nov. 2022)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE

Accompagner les marques françaises de chaussures sur le marché américain

The French Footwear Edit à New-York

The French Footwear Edit a fait son entrée aux États-Unis via un magasin éphémère dans le concept store Neighborhood Goods, en plein cœur de New York City, au sein du quartier Meatpacking District. C'est une sélection de six marques de chaussures françaises premium et luxe – Arche, Avril Gau, Anthology Paris, Craie Studio, Être Amis et Pare Gabia – qui ont présenté leurs collections auprès du grand public américain. Initié par la Fédération Française de la Chaussure (FFC) et organisé avec la collaboration de Business France NY, cet événement s'est déroulé pendant six semaines, sur les mois d'octobre et novembre 2022.

En parallèle de cet événement dédié aux consommateurs, des rencontres professionnelles ont été organisées entre des acheteurs américains et les représentants des marques françaises, dans le but de faire découvrir les nouvelles collections et de nouer de premiers contacts pour de futures collaborations. La marque Angarde a rejoint cette opération B2B.

Une soirée d'inauguration, s'appuyant sur des partenaires français locaux, a permis de relayer l'événement auprès de la presse et des influenceurs, bénéficiant notamment du réseau des relations publiques de Neighborhood Goods ! Des bottes en cuir aux talons hauts, en passant par les espadrilles revisitées, The French Footwear Edit a mis en avant la diversité de l'offre française dans le secteur de la chaussure. Une dizaine d'acheteurs américains ont montré de l'intérêt pour une ou plusieurs des marques participantes, dont certaines exploraient pour la première fois le marché américain. Le pop-up store a généré un chiffre d'affaires intéressant au regard du nombre restreint de modèles présenté par chacune des marques.

Une opération collective très appréciée, autour d'un événementiel qui a permis aux marques déjà présentes sur le marché américain de consolider leurs relations, et aux nombreuses marques n'ayant jamais exploré ce marché de tester leurs collections auprès d'une clientèle sélective et de rencontrer de potentiels futurs distributeurs. À renouveler !

Zoom sur le marché de la chaussure aux États-Unis

En préparation de l'événement French Footwear Edit, la FFC a publié une étude de marché sur les États-Unis. Depuis plusieurs années, le marché américain est particulièrement dynamique et les marques et entreprises françaises doivent profiter de cet élan. Après un bond de +49% en 2021, les exportations françaises de chaussures et articles chaussants affichent encore de très bons résultats en 2022 (+84% en valeur). Le marché américain est le second marché à l'export des marques françaises de chaussures, après l'Italie. Une présentation du marché, de la réglementation, des pratiques commerciales, des salons professionnels et des acteurs de la distribution est au menu de cette étude. Un zoom spécifique est consacré aux chaussures de sécurité au sein des équipements de protection individuelle. Retrouvez les fiches qualifiées d'une centaine d'acteurs du marché : 60 détaillants, 16 show-rooms et agents, 11 grands magasins, 10 spécialistes EPI et 5 sites e-commerce sur les villes de New York, Los Angeles, Atlanta, Houston, Dallas, Austin et Miami. Réalisée avec l'appui local de Business France, cette étude complète permet de bien appréhender un marché très vaste et d'identifier de potentiels revendeurs en fonction de leur positionnement.

Une étude sur le marché Homme pour nourrir la stratégie des marques

En complément des études sur le suivi permanent du marché français, la FFC mène des études thématiques à la demande de ses adhérents. Chaque année, des domaines variés sont abordés. Fin 2022, c'est le marché Homme qui a été exploré.

Après la période complexe que nous venons de traverser, la Fédération a souhaité faire le point sur l'évolution des comportements sur le marché masculin. Cette étude permet de mesurer l'évolution des grands mouvements de consommation sur le marché de la chaussure et de comparer les résultats à ceux observés en 2019. Sept marchés parmi les principaux pays clients des marques françaises de chaussures ont été explorés : la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Plus de 7000 interviews ont été menées. L'objectif est de cibler les leviers du marché masculin et de comparer les attitudes d'un pays à l'autre. De nombreux thèmes ont été abordés afin de nourrir la stratégie des acteurs du marché. Le premier chapitre est consacré à l'état des lieux du marché, avec notamment des informations sur la perception de la durabilité des chaussures et la gestion de leur fin de vie. Les comportements d'achat sont auscultés dans une seconde partie, à travers le choix des réseaux, les critères d'achat ou encore l'importance des conseils de vente, et l'achat d'occasion. L'impact du digital, de la recherche d'informations à l'acte d'achat, est mesuré de façon détaillée sur chaque marché et auprès des différentes cibles. Enfin, la dernière partie est consacrée aux attitudes des consommateurs par rapport aux initiatives écoresponsables des acteurs du marché et à l'évolution future des achats de chaussures.

Une étude riche en insights qui permet de décrypter le comportement des consommateurs masculins sur les marchés européen et américain.



© JM WESTON

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MAROQUINERIE

Accompagner les marques dans leur développement national et international via le numérique

En 2022, dans un contexte de reprise économique, la Fédération Française de la Maroquinerie (FFM) a piloté de nombreuses actions de promotion subventionnées par CTC. Ce ne sont pas moins de 39 sessions de salons professionnels sur la France et à l'international qui ont été financées, ainsi que six actions collectives, en vue de favoriser le développement digital des marques et de les accompagner dans leur transition numérique.

En novembre 2022 s'est tenue à Paris, au cœur du Marais, la seconde édition "Accessoires Trilogie", exposition dédiée à l'excellence du savoir-faire français. Projet porté par la Fédération Française de la Maroquinerie avec l'appui de CTC, avec la participation des fédérations françaises de la Chaussure, de la Ganterie et de la Tannerie Mégisserie, pour faire connaître au grand public les gestes, les savoir-faire, les innovations et les produits des marques adhérentes. Près de 70 articles dans toutes les déclinaisons de noir possibles ont été mis en valeur via un parcours de découverte organisé en quatre espaces (maroquinerie, chaussure, ganterie, tannerie mégisserie) illustrant la diversité des techniques de fabrication et des produits.

Durant onze jours, plus de 200 visiteurs ont apprécié la scénographie de l'exposition avec un mobilier adapté. Dans une démarche de valorisation et de réemploi, une seconde vie a été donnée au mobilier en l'offrant aux marques adhérentes et à ADC Au-delà Du Cuir, l'incubateur de la filière cuir. Une troisième édition est déjà prévue, elle se tiendra en 2024.



Exposition "Accessoires Trilogie" - Paris (novembre 2022)

[EDGARD SCHAFFHAUSER]
edgard.schaffhauser@maroquineriefraçaise.com

**Fédération Française
DE LA MAROQUINERIE**
Articles de Voyage • Chaussures • Ganterie • Hauts de Cuir



Stand Tammy et Benjamin, Première Classe - Paris (octobre 2022)



Stand Gainerie 91, Les Places d'Or - Paris (novembre 2022)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE

Faire rayonner le savoir-faire du gant français sur les salons et sur la toile

L'activité des salons ayant retrouvé son rythme de croisière, les exposants gantiers ont renouvelé, en 2022, leur participation aux salons Première Classe et Milipol, positionnés sur deux segments bien distincts - mode pour l'un et sécurité pour l'autre - qui caractérisent si bien la diversité des savoir-faire du secteur.

2022 a également été marquée par la seconde édition de l'événement tripartite "Accessoires Trilogie", initié en 2017. Pour ce second volet, la Fédération Française de la Tannerie Mégisserie a rejoint la Fédération Française de la Maroquinerie, la Fédération Française de la Chaussure et la Fédération Française de la Ganterie pour faire la part belle à la matière cuir. Sur le thème "Noir c'est noir" (comme une ode à Pierre Soulages), cinq maisons ont participé pour représenter le savoir-faire et la création de la ganterie : Agnelle, Atelier du Gantier, Ganterie de Saint-Junien, Lesdiguières-Barnier et Morand. Pour soutenir cette visibilité, certains adhérents ont également développé leur communication sur le digital.



Stand Agnelle, Première Classe Tuileries - Paris (octobre 2022)

[JEAN STRAZZERI] jean.strazzeri@orange.fr

gant de France
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA GANTERIE

ACTIVITÉ PRIVATIVE

L'INDUSTRIE DU CUIR EST UN SECTEUR IMPORTANT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE. LA FINALITÉ DE CTC EST D'ACCOMPAGNER TOUTES LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE - TPE, PME, ETI, GRANDES ENTREPRISES - DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEUR PERFORMANCE ET DANS L'ACCÈS À DE NOUVEAUX MARCHÉS, DEPUIS LA CONCEPTION DES PRODUITS JUSQU'À LEUR COMMERCIALISATION.

21,7 M€

CA cumulé CTC Groupe

+12%

CA cumulé CTC Groupe

+19%

CA cumulé CTC France

+30%

sur les essais des laboratoires
physiques en France

CTC, partenaire incontournable du contrôle qualité et développement durable

Par ses connaissances dans le domaine du cuir, de la maroquinerie, de la chaussure, du gant et de l'environnement, CTC rend possible la sécurisation de la performance des secteurs français : **mode et distribution, luxe, sport et équipements de protection individuelle (EPI)**.

CTC souhaite devenir l'acteur européen incontournable qui, par son **expertise en matériaux souples** et **sa vision globale de l'amont à l'aval de nos professions**, est capable d'impacter positivement l'ensemble de la filière, contribuant à l'amélioration de sa performance, à la sécurité de ses employés, et à la satisfaction et sécurité des consommateurs, tout en préservant l'environnement, et en assurant son développement durable.

CTC accompagne **les entreprises françaises et internationales** du secteur dans toutes les grandes zones de conception, de production, de distribution et de consommation en mesurant, testant, contrôlant, certifiant, auditant, inspectant, normalisant l'ensemble de la chaîne de valeur.

Pour ce faire, CTC dispose d'**une offre globale** incluant des prestations à la carte adaptées aux besoins et organisations de ses clients quels qu'en soient le profil et la spécificité.

UNE OFFRE GLOBALE



*Inclus les services spécifiques aux entreprises membres

DES IMPLANTATIONS STRATÉGIQUES

Nos implantations, situées dans les principales zones de production et de consommation, nous permettent de croiser les informations marchés et de fiabiliser la chaîne de sourcing de nos clients.

✓ 3 filiales

- Chine continentale : Shanghai, Dongguan
- Hong Kong
- Vietnam (Hô Chi Minh-Ville)

✓ 11 partenariats internationaux



[JEAN-LUC CHAVEROT]

Directeur développement et international

SERVICE CLIENTS

Aude Catinot
Adeline Beslay
04 72 76 14 86

contactclient@ctcgroupe.com

Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur :
www.ctcgroupe.com

Cette année encore, les équipes de CTC ont joué **un rôle crucial** dans les excellents résultats de l'entreprise et les succès de nos missions.

Le chiffre d'affaires cumulé de CTC groupe est en progression de **+12%** par rapport à 2021. Il s'établit à **21,7 M€** (+1,6% en regard de notre budget 2022). Le chiffre d'affaires cumulé de **CTC France** représente **49,5%** du chiffre d'affaires global et les **filiales Asie 50,5%**.

NOS RÉSULTATS EN FRANCE

En France, le chiffre d'affaires cumulé 2022 s'établit à 10 775 k€. Il est en hausse de **+19%** par rapport à 2021 (+10% en regard du budget 2022, prévu à 9 800 k€).

Cette croissance s'explique principalement par une forte hausse des activités de contrôle qualité produit (inspections, laboratoires et certification) et de l'activité formation.

Malgré un démarrage difficile, les essais des laboratoires physiques ont clôturé à **+30%** par rapport à 2021 avec une bonne dynamique sur les essais EPI et les tests relatifs aux chaussures et gants de moto. Les analyses innocuité sont aussi au-dessus du budget 2022 avec un maintien des dossiers existants et le développement de nouveaux programmes clients.

L'attente, liée notamment aux réglementations REACh, reste forte pour de nouvelles analyses.

L'activité formation, qui affiche une progression de **+23%**, est dynamisée par des demandes importantes, notamment sur les programmes maroquinerie et chaussure.

La partie certification est en hausse par rapport à 2021, même si elle est légèrement en retrait (-1,1%) par rapport à notre budget 2022, et ce principalement en raison du report d'un an de l'obligation de certification UKCA par le gouvernement anglais.

NOS RÉSULTATS EN ASIE

Sur 2022, nos filiales asiatiques ont continué à être fortement impactées par la crise Covid-19 avec un arrêt total durant deux semaines au mois de février de CTC Dongguan et de sept semaines en avril de CTC Shanghai.

CTC Hong Kong a aussi été perturbé par les difficultés de transfert des échantillons vers nos laboratoires, l'arrêt des usines et la baisse globale des commandes liées à cette conjoncture.

Le chiffre d'affaires de CTC Chine et Hong Kong est ainsi en retrait par rapport à notre budget 2022 (-7%), mais reste à un niveau de performance remarquable.

En Chine, malgré deux mois d'arrêt d'activité, le chiffre d'affaires cumulé 2022 s'établit à 10 380 k€, en progression de **+4%** par rapport à 2021.

Les essais physiques représentent environ 50% de ce chiffre d'affaires, avec le développement de nouveaux tests pour les articles de maroquinerie et le renforcement des tests dédiés au marché chinois.

CTC Vietnam, avec un chiffre d'affaires de 575 k€, est en progression de **+68%** par rapport à 2021 et se situe à **+40%** au-dessus de notre budget en raison d'une dynamique forte sur l'un de nos comptes clefs et d'un élargissement de notre portefeuille clients porté par un sourcing Vietnam qui s'est développé en 2022.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN CROISSANCE

Le chiffre d'affaires cumulé du groupe pour 2022 est en hausse de **+12%** par rapport à 2021.

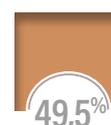


RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2022, CTC a travaillé avec des clients issus de 49 pays différents.



54,9%
du CA est réalisé avec des donneurs d'ordres et des clients français



49,5%
du CA est réalisé en France



50,5%
du CA est réalisé dans nos filiales en Asie

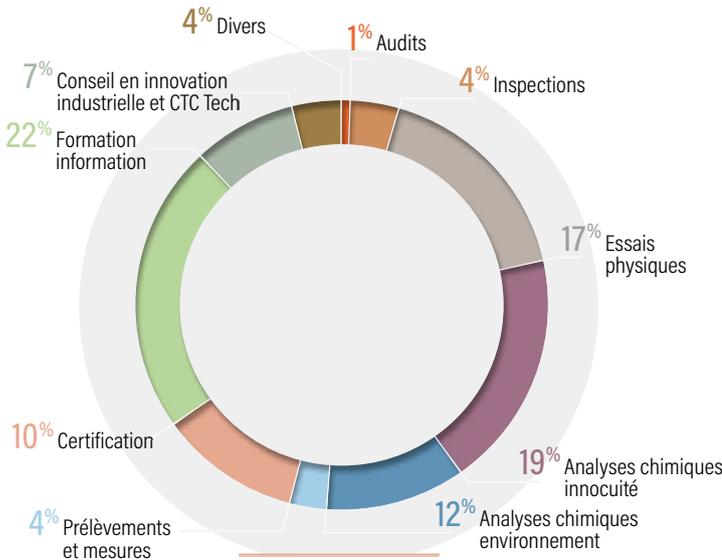
CTC France

— CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRESTATION

Les prestations Tests Inspections Certification (TIC) représentent **71%** et les prestations Conseil et Formation **29%**.

Elles sont réparties sur trois marchés :

- > Mode et Distribution, Luxe, Sport : **57%**
- > EPI - Équipements de Protection Individuelle : **27%**
- > Environnement : **16%**



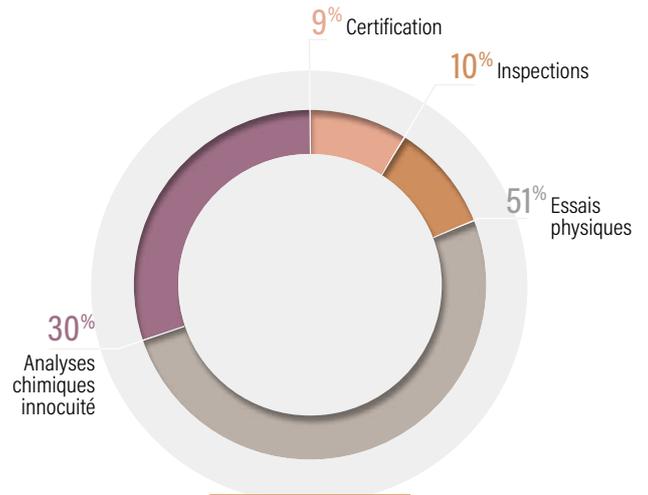
CTC Filiales • Asie

— CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRESTATION

Les prestations Tests Inspections Certification (TIC) représentent **100%** de l'activité.

Elles sont réparties sur deux marchés :

- > Mode et Distribution, Luxe, Sport : **56%**
- > EPI - Équipements de Protection Individuelle : **44%**



CTC AU CŒUR DE LA RELATION CLIENTS

À CTC, nous avons à cœur de construire des relations de confiance qui s'installent dans le temps. Ainsi, pour servir au mieux nos clients français et internationaux, les équipes CTC font preuve de réactivité :

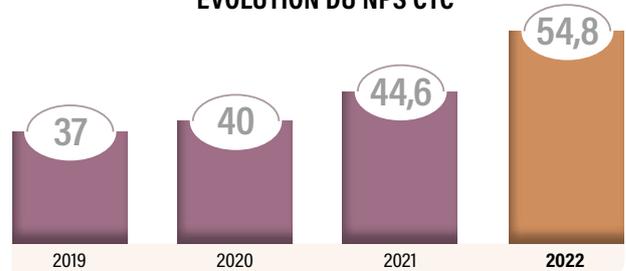
- en France et en Asie, pour coller au plus près de la demande, que ce soit pour la mise en place et la sécurisation des politiques qualité, la création de programmes de formation ou des actions de conseils métiers, nous proposons des **équipes dédiées** capables de fournir des réponses personnalisées aux problématiques rencontrées et d'apporter de manière proactive des solutions adaptées ;
- afin de s'approcher au plus près des besoins, **des process**, ainsi que **des matrices spécifiques** à nos clients ont été intégrés dans les pratiques ;
- dans nos laboratoires de chimie, **de nouvelles méthodes** ont été initiées pour répondre à l'augmentation des molécules chimiques réglementées dans le cadre de REACH ;
- dans nos laboratoires d'essais physico-mécaniques, **de nouveaux essais spécifiques** à la maroquinerie et aux EPI ont été mis en place ;
- pour entretenir les liens avec nos clients, notre **communication digitale** s'est intensifiée avec la réalisation des visites virtuelles de nos différents laboratoires, l'organisation de webinaires ou la publication de posts sur les réseaux sociaux. Résultats LinkedIn **+909 abonnés**.



LES CLIENTS RECOMMANDENT CTC

Pour juger de la qualité des relations avec nos clients, nous suivons chaque année notre NPS (Net Promoter Score). Cet indicateur universel de performance mesure le niveau de satisfaction de nos clients membres et non membres, sur l'ensemble de nos services collectifs et privés. Il évalue, via une enquête annuelle de satisfaction confiée à un prestataire externe, la probabilité de nos entreprises à recommander CTC. Plus le NPS est positif, plus la recommandation client est forte. Le NPS de CTC grimpe chaque année pour atteindre **le score remarquable de 54,8** en 2022 (44,6 en 2021).

ÉVOLUTION DU NPS CTC



LinkedIn : des connexions toujours en hausse en 2022

in + **909** abonnés
(9 073 abonnés au total)

7 564 visiteurs
(vues de la page CTC)

2022, FAITS MARQUANTS

Le contexte Covid a été encore très impactant sur 2022 pour nos clients et pour CTC avec l'arrêt de notre activité laboratoires en Asie pendant près de deux mois. CTC a également dû faire face, en France comme à l'international, à une hausse de charges notamment sur le prix des consommables, mais aussi à une pénurie de certains produits, que CTC a partiellement absorbées grâce à l'optimisation de nos process.

Nos équipes se sont mobilisées et ont fait preuve de résilience pour affronter ces difficultés avec la mise en place de solutions relais (transfert d'échantillons et de tests d'un site à l'autre, mise en place de hot line pour les suivis clients et projets, etc.). Nous avons également pu compter sur le soutien de nos clients et de nos membres et nous les en remercions.

Concernant nos opérations France et Asie, nous pouvons citer :

- > les séminaires clients EPI relatifs aux évolutions réglementaires qui rencontrent toujours un grand succès ;
- > le déploiement de notre offre traçabilité ALIS avec **plus de 50 présentations** clients et une participation au salon Simac Tanning Tech en Italie ;
- > le développement de nos actions de formation avec **plus de 286 actions de formations** sur l'année (+45% par rapport à 2021) et la mise en place d'opérations pilotes pour la conception de nouveaux outils ou méthodes pédagogiques ;
- > la mise en place de tests robots spécifiques pour simuler au plus près les conditions d'usage au porter d'articles de maroquinerie ;



Cellule de test robotisée à CTC

- > l'essor de notre partenariat en Italie avec le laboratoire ARS Tinctoria qui permet à nos clients de bénéficier d'une offre laboratoire locale ;
- > le développement du programme "CTC Lab approved" en France, Italie, Asie qui s'appuie fortement sur notre expertise laboratoire CTC ;
- > l'intégration de nouveaux collaborateurs dans nos laboratoires France et Asie pour sécuriser et renforcer notre expertise et offre de services ;
- > la mise en place de webinaires AGECE pour accompagner nos clients sur cette thématique RSE ;
- > la reconfiguration et la mise en place de partenariats sur l'Inde et le Bangladesh pour nos offres de contrôle qualité ;
- > sans oublier le retour de CTC en présentiel sur plusieurs salons professionnels français et internationaux : Première Vision Leather en février et juillet, Simac Tanning Tech en septembre, Desma Shoe Machinery en octobre, APLF Bangkok en octobre, Expoprotection en novembre.



Desk CTC sur le SLF (septembre 2022)



Stand CTC sur Première Vision Leather (juillet 2022)

sera l'occasion de poursuivre nos ambitions et notre croissance avec **quatre objectifs majeurs** :

2023

- **être référencé** ZDHC sur les programmes eau pour la partie environnement France et sur les programmes produits chimiques via notre partenaire italien ARS Tinctoria afin de continuer le développement de nos projets RSDE/ZDHC ;
- **déployer** notre offre "Italie" ;

- **développer** l'offre CTC durabilité et développement durable ;
- **accroître** nos capacités de tests physiques et chimiques en Chine avec l'extension de notre site de Dongguan, dont nous allons doubler la surface en 2023.

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ CTC GROUPE

en k€, au 31 décembre 2022

en k€	31 déc. 21		31 déc. 22		Var. 2021-2022	
CHIFFRE D'AFFAIRES	17 624,3	54,6 %	19 691,0	50,2 %	2 066,7	11,7 %
TAXE FISCALE AFFECTÉE	14 263,6	44,2 %	18 859,4	48,1 %	4 595,8	32,2 %
Retour à la masse de subventions sur opérations de l'année antérieure	366,5	1,1 %	550,8	1,4 %	184,3	50,3 %
Autres produits d'exploitation	45,4	0,1 %	138,8	0,4 %	93,4	205,6 %
TOTAL RESSOURCES	32 299,8	100,0 %	39 240,0	100,0 %	6 940,2	21,5 %
Subventions sur opérations collectives	-3 944,0	12,2 %	-5 400,4	13,8 %	1 456,4	36,9 %
Subventions accordées sur fonds dédiés	-349,0	1,1 %	-167,5	0,4 %	-181,5	-52,0 %
Frais variables	-5 937,5	18,4 %	-6 688,3	17,0 %	750,9	12,6 %
Sous-traitance	-1 355,7	4,2 %	-1 814,0	4,6 %	458,3	33,8 %
Frais fixes	-1 339,8	4,1 %	-1 434,8	3,7 %	95,0	7,1 %
Impôts et taxes	-241,4	0,7 %	-245,9	0,6 %	4,5	1,9 %
S/TOTAL CHARGES EXTERNES	-13 167,4	40,8 %	-15 751,0	40,1 %	2 583,6	19,6 %
Frais de personnel	-12 915,7	40,0 %	-14 224,0	36,2 %	1 308,3	10,1 %
CHARGES D'EXPLOITATION	-26 083,1	80,8 %	-29 975,0	76,4 %	3 891,8	14,9 %
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 216,7	19,2 %	9 265,0	23,6 %	3 048,3	49,0 %
Dotations amortissements - fonctionnement	-1 149,1	3,6 %	-1 672,5	4,3 %	532,4	45,5 %
Dotations amortissements - Innovation et expertise	-980,0	3,0 %	-405,4	1,0 %	-574,6	-58,6 %
Dotations et reprises de provisions	148,5	0,5 %	-422,8	1,1 %	-571,4	384,7 %
Provisions pour fonds dédiés	-1 762,0	5,5 %	-2 143,6	5,5 %	381,6	100,0 %
Reprises de provisions sur fonds dédiés	349,0	1,1 %	167,5	0,4 %	-181,5	-52,0 %
Transfert de charges	250,3	0,8 %	367,7	0,9 %	117,5	46,9 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 073,4	9,5 %	5 156,0	13,1 %	2 082,6	67,8 %
Produits financiers	348,3	1,1 %	484,3	1,2 %	136,0	39,1 %
Charges financières	-238,3	0,7 %	-134,8	0,3 %	-103,5	-43,4 %
RÉSULTAT FINANCIER	110,0	0,3 %	349,5	0,9 %	239,5	217,7 %
RÉSULTAT COURANT	3 183,4	9,9 %	5 505,5	14,0 %	2 322,1	72,9 %
Produits exceptionnels	62,0	0,2 %	184,8	0,5 %	122,8	198,1 %
Charges et provisions exceptionnelles	-129,1	0,4 %	-150,9	0,4 %	21,8	16,8 %
Intéressement	-566,8	1,8 %	-813,2	2,1 %	246,4	43,5 %
Impôt sur les bénéfices	-255,6	0,8 %	-231,0	0,6 %	-24,6	-9,6 %
RÉSULTAT NET	2 294,0	7,1 %	4 495,4	11,5 %	2 201,4	96,0 %
Résultat net (minoritaires)	-	-	-	-	-	-
Résultat net (part du Groupe)	2 294,0	7,1 %	4 495,4	11,5 %	2 201,4	96,0 %

BILAN CONSOLIDÉ CTC GROUPE

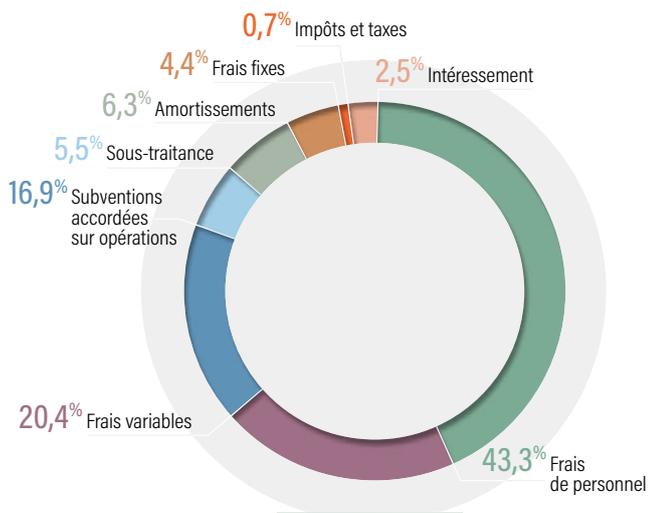
en k€, au 31 décembre 2022

ACTIF en k€	31 déc. 21	31 déc. 22	Var. 2021-2022	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	2 080,5	2 162,6	82,1	3,9 %
- amortissements des immos incorporelles	-1 546,5	-1 660,5	-114,0	7,4 %
Immobilisations corporelles	36 608,1	37 542,3	934,2	2,6 %
- amortissements des immos corporelles	-25 937,6	-27 387,5	-1 449,8	5,6 %
Immobilisations financières nettes	5,6	5,6	0,0	0,0 %
Immobilisations nettes	11 210,0	10 662,5	-547,5	-4,9 %
ACTIF CIRCULANT				
Stocks nets	219,7	182,5	-37,2	-16,9 %
Créances clients et autres créances	7 452,7	6 611,4	-841,3	-11,3 %
Trésorerie disponible	20 807,0	29 750,9	8 943,9	43,0 %
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Comptes de régularisation actif	-	6,9	6,9	-
Total Actif	39 689,3	47 214,2	7 524,9	19,0 %

PASSIF en k€	31 déc. 21	31 déc. 22	Var. 2021-2022	
CAPITAUX				
Capital	0,0	0,0	0,0	0,0 %
Réserves (y c. écarts de conversion)	27 653,1	29 575,6	1 922,5	7,0 %
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	2 294,0	4 495,4	2 201,4	96,0 %
Intérêts minoritaires : dans les réserves	-	-	-	-
Capitaux Propres	29 947,1	34 071,0	4 123,9	13,8 %
Fonds dédiés	1 830,9	3 807,0	1 976,0	107,9 %
Provisions pour risques et charges	854,0	1 307,8	453,8	53,1 %
DETTES				
Dettes d'exploitation	6 941,2	7 919,4	978,2	14,1 %
Comptes de régularisation passif	116,1	109,1	-7,0	-6,1 %
Total Passif	39 689,3	47 214,2	7 524,9	19,0 %

CHARGES CONSOLIDÉES PAR NATURE

en k€, au 31 décembre 2022

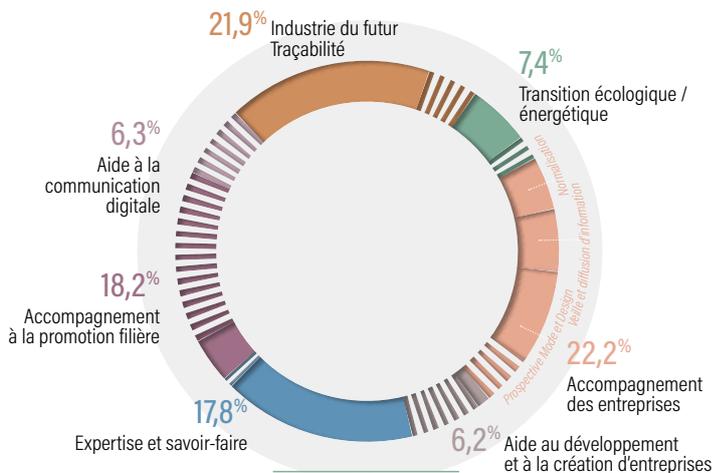


ALLOCATION GLOBALE DE LA TAXE FISCALE AFFECTÉE - 2022 R

en k€, au 31 décembre 2022

Répartition en % par mission collective

Subventions allouées par la CDE - couleur hachurée
Travaux conduits par CTC - couleur pleine



ÉVOLUTION DES RESSOURCES CONSOLIDÉES

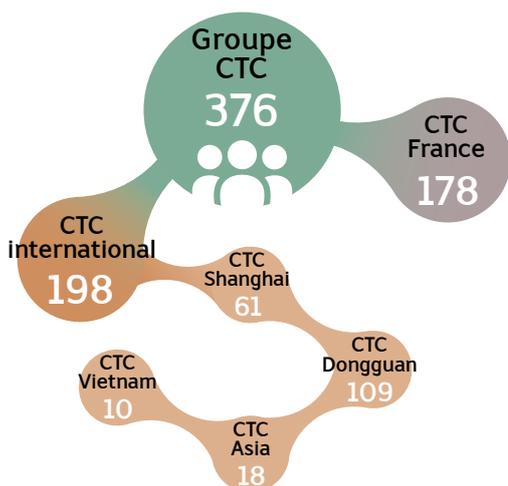
en k€, au 31 décembre 2022



* Baisse du taux de collecte de taxe au 1^{er} janvier 2019 de 0,18% à 0,145%

RAPPORT SOCIAL GROUPE

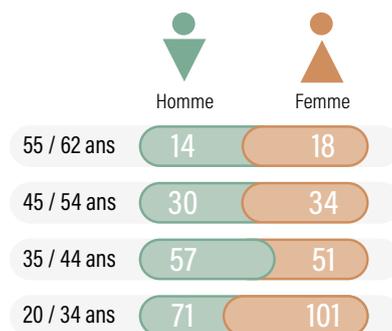
EFFECTIF



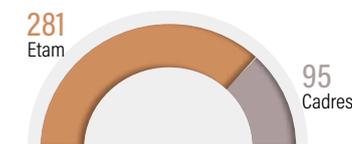
PARITÉ DES SALARIÉS



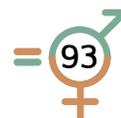
PARITÉ PAR TRANCHE D'ÂGES



RÉPARTITION DES EMPLOIS



INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME



France

CTC Lyon

4, rue Hermann Frenkel
69367 Lyon Cedex 07
Tél. +33 (0)4 72 76 10 10
ctclyon@ctcgroupe.com

CTC Paris

51, rue de Miromesnil
75008 Paris
Tél. +33 (0)1 44 71 71 94
modetendances@ctcgroupe.com

Asie

CHINE

CTC Shanghai

Tél. +86 21 68 55 50 32
ctcshanghai@ctcgroupe.com

CTC Dongguan

Tél. +86 769 23 03 77 70
ctcdongguan@ctcgroupe.com

HONG KONG

CTC Asia

Tél. +852 24 29 70 22
ctcasia@ctcgroupe.com

VIETNAM

CTC Vietnam

Hô Chi Minh-Ville
Tél. +84 8 38 27 44 65
ctcvietnam@ctcgroupe.com



Retrouvez-nous !

www.ctcgroupe.com • www.ctc-services.org

